



# TABLE DES MATIERES

Énoi	de « vision » proposé pour le FP SADC	2
Énoi	de « mission » proposé pour le FP SADC	2
Ense	ole de « valeurs » proposé pour le FP SADC	3
1.	sumé analytique	4
2.	ntexte	5
<i>3</i> .	andat	
4.	s objectifs du FP SADC	6
5.	omaines de résultats clés (DRC)	
6.	nalyse du contexte	
5.	Analyse PESTEL	7
5.	Analyse SWOT	10
5.	Besoins des parties prenantes et analyse des problèmes	
6	litiques	. 15
7	its du FP SADC	. 16
8	ratégies, risques, présupposés et mesures d'atténuation	. 17
9. stra	dre de suivi et d'évaluation dans la perspective de l'exécution de la gie du FP SADC	. 48
9.	Plan de réalisations	48
9.	Plan de résultats	
9.	Plan d'impact	



# **ÉNONCE DE « VISION » PROPOSE POUR LE FP SADC**

Dans la théorie contemporaine de la gestion, un énoncé de vision constitue un phare qui indique les aspirations et les objectifs à long terme d'une organisation. Il fournit une image claire et inspirante de l'avenir, orientant les parties prenantes dans une direction et vers un but communs.

Les options proposées pour la vision du FP SADC reflètent l'attachement de l'organisation à l'efficacité parlementaire, à l'intégration régionale, au développement durable et à la résilience financière. Ces options visent à inspirer et à guider le FP SADC sur la voie d'un avenir dans lequel la participation, la coopération et le plaidoyer des parlementaires contribuent à l'émergence d'une communauté de la SADC prospère, inclusive et pacifique.

# Énoncés de vision possibles :

- 1) « D'ici à 2028, le FP SADC vise à devenir le défenseur le plus ardent de l'efficacité parlementaire et de l'intégration régionale, œuvrant en faveur de la paix, de la justice et d'institutions fortes dans toute la région de la SADC. »
- 2) « Le FP SADC envisage un avenir dans lequel la participation et la coopération des parlementaires seront les vecteurs du développement durable, du respect des droits humains et de l'égalité entre les sexes, assurant l'émergence d'une communauté de la SADC prospère et inclusive d'ici à 2028. »
- 3) « Le FP SADC aspire à être un partenaire fiable eu égard à sa dotation en ressources financières durables et à son excellence opérationnelle, œuvrant en faveur de la transparence, de la responsabilité et de la résilience au sein de la région de la SADC d'ici à 2028. »
- 4) Être « le défenseur de démocraties solides, œuvrant ardemment à assurer le respect des droits humains, la justice climatique et la prospérité socioéconomique pour l'Afrique australe. »

# ÉNONCE DE « MISSION » PROPOSE POUR LE FP SADC

Un énoncé de mission constitue une déclaration claire et concrète indiquant le but et les objectifs d'une organisation. Les options proposées pour la mission du FP SADC sont conformes à cette conception, consistant en des énoncés qui relient l'engagement de l'organisation à la participation des parlementaires, à la coopération régionale et au plaidoyer en faveur du développement durable, guidant les efforts de l'organisation pour qu'ils se traduisent par des contributions marquantes pour la région de la SADC.

# Énoncés de mission possibles :

- 1) « Le FP SADC se consacre au renforcement de la capacité de mise en œuvre de la SADC en assurant la participation des parlementaires, en plaidant pour l'harmonisation et en défendant les principes du respect des droits humains, de la démocratie, de la paix et de la sécurité, tout en offrant une perspective parlementaire sur les questions qui touchent les pays de la SADC. »
- 2) « Le FP SADC s'engage à promouvoir les principes du respect des droits humains, de la démocratie, de la paix et de la sécurité, de l'intégration régionale, du développement humain et social, de la gouvernance économique et de l'égalité entre les sexes par le biais de la responsabilité collective au sein de la région de la SADC, tout en offrant un forum pour discuter de sujets d'intérêt commun pour la SADC. »
- 3) « La mission du FP SADC consiste à offrir une perspective parlementaire sur les questions qui touchent les pays de la SADC, à promouvoir la coopération avec d'autres organisations parlementaires et d'autres parties prenantes et à plaider pour l'harmonisation, la ratification, l'intégration et la mise en œuvre à l'échelle nationale des protocoles, des traités et des décisions de la SADC. »



4) « Donner aux démocraties parlementaires de la région les moyens d'appliquer de manière optimale des mécanismes qui assurent le respect des droits humains, de protéger l'environnement en réduisant l'empreinte carbone et de promouvoir des mesures socioéconomiques qui mettent en œuvre les Objectifs de développement durable (ODD), en particulier l'ODD 3 relatif à la bonne santé et au bien-être et l'ODD 5 relatif à l'égalité entre les sexes. »

# **ENSEMBLE DE « VALEURS » PROPOSE POUR LE FP SADC**

Dans une conception contemporaine, un ensemble de valeurs organisationnelles correspond aux principes directeurs qui déterminent la culture, les comportements et le processus décisionnel d'une organisation. Ces valeurs définissent l'identité de l'organisation et guident ses interactions avec les parties prenantes.



Les options proposées pour les valeurs du FP SADC sont conformes à cette conception, consistant en un ensemble de valeurs qui mettent l'accent sur l'intégrité, la collaboration, l'inclusion, l'excellence, l'autonomisation et la résilience. Ces valeurs visent à guider le FP SADC dans ses efforts pour promouvoir une culture fondée sur une conduite éthique, le partenariat, la diversité, la qualité, le renforcement des capacités et l'adaptabilité car ces éléments contribuent à sa vision et à sa mission.

	Ensemble de valeurs possibles :			
Valeur	Explication			
1) Intégrité :	Respecter les normes éthiques les plus élevées dans toutes les missions et promouvoir la transparence et la responsabilité.			
2) Collaboration :	2) Collaboration : Encourager des partenariats et la coopération avec les parties prenantes pour réaliser des buts communs et promouvoir l'intégration régionale.			
3) Inclusion :	Accepter la diversité, promouvoir l'égalité entre les sexes et assurer la participation de toutes les sensibilités aux processus décisionnels.			
4) Excellence :	4) Excellence : Aspirer à un perfectionnement continu, au professionnalisme et à la qualité dans tout ce qui est entrepris.			
Soutenir le renforcement des capacités, le mentorat et le transfert de connaissances pour autonomiser les parlementaires, le personnel parlementaire et le Secrétariat.				
6) Résilience :	Promouvoir l'adaptabilité, la gestion des risques et la durabilité pour faire face aux défis et assurer des effets à long terme.			



# 1. RESUME ANALYTIQUE

Le plan stratégique pour le Forum parlementaire de la Communauté de développement de l'Afrique australe (FP SADC) présente une feuille de route complète pour promouvoir les objectifs de l'organisation et susciter un changement positif au sein de la région. Le plan englobe une série d'initiatives stratégiques visant à résoudre des problèmes relevant de domaines essentiels comme le développement social et l'inclusion, l'intégration et la collaboration régionales et une efficacité législative accrue. En s'appuyant sur les principes de la gestion intégrée axée sur les résultats (IRBM/GAR), le plan met l'accent sur l'importance du suivi et de l'évaluation des effets à long terme pour mesurer les progrès accomplis et impulser des changements durables. Parmi les mesures clés figurent la réduction des inégalités sociales, la promotion de la coopération régionale et l'amélioration de l'efficacité et de l'impact des processus législatifs. Le plan stratégique souligne l'engagement de l'organisation à promouvoir des institutions parlementaires inclusives, soudées et efficaces, en contribuant, en définitive, à la progression et à la prospérité de la région de l'Afrique australe. En se concentrant sur des initiatives ciblées et un suivi-évaluation rigoureux, le plan ouvre la voie à une transformation significative et durable au sein du FP SADC et de l'ensemble de la région.

Le schéma stratégique suivant résume le plan stratégique du FP SADC de 2024 à 2028 :

Améliorer de 40 % l'efficacité et la performance des parlementaires au moyen de programmes durables de renforcement des capacités à l'intention des parlementaires, des parlements nationaux et du personnel, comme mesuré par des indicateurs clés de performance d'ici à 2028.

mesuré par des indicateurs clés de performance d'ici à 2028.

Parlement régional Renforcement des compétences Formation à la gouvernance législatives

Augmenter le niveau de satisfaction des parlementaires jusqu'à 75 % grâce à des programmes ciblés de renforcement des capacités et un soutien au plaidoyer adaptés à leurs besoins et à leurs priorités d'ici à 2028.

Renforcement des capacités adapté Soutien au plaidoyer Formation fondée sur les besoins

Augmenter de 20 % l'efficacité opérationnelle et la transparence au moyen d'une amélioration de la planification, de la gestion financière et de la gouvernance, comme mesuré par des indicateurs clés de performance et des rapports d'audit d'ici à 2028.

Procédures de planification améliorées

Gestion des ressources renforcée

Structures de gouvernance améliorées

Mettre en œuvre avec succès des initiatives parlementaires qui contribuent à lutter contre le changement climatique et à promouvoir le respect de l'environnement, ce qui se traduira par une réduction mesurable des émissions de carbone d'au moins 30 % par rapport à l'année de référence d'ici à 2028.

Instituer un groupe de travail régional sur la lutte contre le changement climatique Renforcer les cadres législatifs

Promouvoir des investissements dans les énergies renouvelables

Renforcer l'engagement du personnel à \_% grâce à des programmes de développement professionnel, un environnement de travail favorable et des possibilités d'évolution de carrière au sein du Secrétariat d'ici à 2028.

Adéquation des Align compétences

Aligner la structure sur la stratégie

Mise en œuvre de la gestion de la performance

Adéquation de la rémunération

Garantir des ressources financières durables à hauteur de \_\_\_\_\_ USD en montant cumulé pour les opérations du FP SADC d'ici à 2028.

Développement de partenariats

Stratégie globale de levée de fonds

Réviser le modèle de cotisation des membres



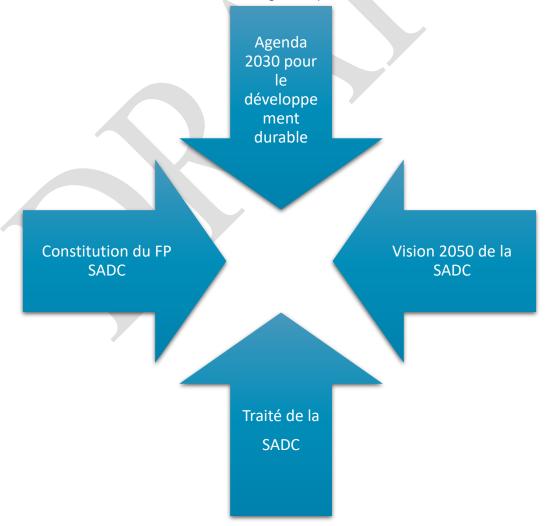
# 2. CONTEXTE

Le Forum parlementaire de la Communauté de développement de l'Afrique australe (FP SADC) a été créé en 1997 en tant qu'institution autonome de la SADC, conformément à l'article 9(2) du Traité de la SADC. Comprenant quinze parlements membres qui représentent plus de 3 500 parlementaires dans la région de la SADC, le FP SADC vise à promouvoir les meilleures pratiques en matière de coopération et d'intégration régionales, comme énoncé dans le Traité de la SADC et dans la Constitution du Forum. Son objectif principal est de fournir aux parlements et aux parlementaires une plateforme pour renforcer l'intégration régionale dans la région de la SADC par le biais de la participation des parlementaires.

Fonctionnant en s'appuyant sur sa Constitution, son Règlement intérieur et ses Règles administratives, le FP SADC vise à réaliser la coopération et la diplomatie interparlementaires en discutant de questions d'intérêt régional. Comme le plan stratégique quinquennal actuel (2019-2023) arrive bientôt à son terme, l'Assemblée plénière a reconnu la nécessité d'un nouveau plan stratégique pour guider les activités du Forum pendant la période de 2024 à 2028. À cette fin, le Forum a identifié des domaines d'intervention stratégiques en concertation avec des représentants du Forum et il a élaboré ce plan stratégique détaillé accompagné d'indicateurs mesurables, d'échéanciers et d'activités chiffrées.

# 3. MANDAT

La portée et la limite du mandat du FP SADC sont guidées par les instruments suivants :





### 4. LES OBJECTIFS DU FP SADC

Les objectifs du FP SADC, tels qu'ils sont énoncés dans sa Constitution, définissent la mission fondamentale et les buts de l'organisation. Ces objectifs soulignent l'attachement du FP SADC à la coopération régionale, à la participation des parlementaires à l'intégration régionale et à la promotion de la gouvernance démocratique et du développement socioéconomique dans la région de l'Afrique australe. Cette section donne un aperçu de ces objectifs, explicitant leur importance pour déterminer l'orientation stratégique et les initiatives du FP SADC. Les objectifs du Forum sont les suivants :

(a) renforcer la capacité de mise en œuvre de la SADC en impliquant les parlementaires dans les affaires de la SADC; (b) plaider pour l'harmonisation, la ratification, l'intégration et la mise en œuvre à l'échelle nationale des protocoles, des traités et d'autres décisions de la SADC: (c) promouvoir les principes du respect des droits humains, de la démocratie, de la paix et de la sécurité, de l'intégration régionale, du développement humain et social, de la gouvernance économique et de l'égalité entre les sexes par le biais de la responsabilité collective au sein de la région de la SADC;

(d) familiariser les parlementaires des parlements membres avec les objectifs, les priorités et les décisions de la SADC;

 (e) offrir une perspective parlementaire sur les questions qui touchent les pays de la SADC; (f) offrir un forum pour discuter de sujets d'intérêt commun pour la SADC : et (g) promouvoir la coopération avec d'autres organisations parlementaires et d'autres parties prenantes.

## 5. DOMAINES DE RESULTATS CLES (DRC)

Les domaines de résultats clés du FP SADC, déterminés à partir de l'analyse de sa Constitution, représentent les priorités stratégiques et les domaines cibles de l'organisation. Ces domaines reflètent l'engagement à renforcer la capacité de mise en œuvre de la SADC, à promouvoir les principes du respect des droits humains, de la démocratie et de l'intégration régionale et à favoriser la participation et la coopération des parlementaires au sein de la région de la SADC. Cette section identifie ces domaines de résultats clés, soulignant leur importance pour définir l'orientation stratégique et les initiatives du FP SADC pour la période de 2024 à 2028.

Les domaines de résultats clés sur lesquels la stratégie du FP SADC pour la période de 2024 à 2028 doit mettre l'accent peuvent être regroupés comme suit :

## 1) Renforcement de la capacité de mise en œuvre de la SADC et du plaidoyer (ODD 16 : Paix, justice et institutions efficaces) :

- (a) renforcer la capacité de mise en œuvre de la SADC en encourageant la participation des parlementaires aux affaires de la SADC ;
- (b) plaider pour l'harmonisation, la ratification, l'intégration et la mise en œuvre à l'échelle nationale des protocoles, des traités et d'autres décisions de la SADC;

#### 2) Promotion des principes et de la responsabilité collective (ODD 16 : Paix, justice et institutions efficaces) :

- (c) promouvoir les principes du respect des droits humains, de la démocratie, de la paix et de la sécurité, de l'intégration régionale, du développement humain et social, de la gouvernance économique et de l'égalité entre les sexes par le biais de la responsabilité collective au sein de la région de la SADC;

#### 3) Renforcement de la participation et de la coopération parlementaires (ODD 16 : Paix, justice et institutions efficaces) :

- (d) familiariser les parlementaires des parlements membres avec les objectifs, les priorités et les décisions de la SADC ;
- (e) offrir une perspective parlementaire sur les questions qui touchent les pays de la SADC ;
- (f) offrir un forum pour discuter de sujets d'intérêt commun pour la SADC ;
- (g) promouvoir la coopération avec d'autres organisations parlementaires et d'autres parties prenantes ;

### 4) Activités durables (ODD 12 : Consommation et production responsables) :

- Assurer la viabilité financière des activités du FP SADC
- Promouvoir des pratiques responsables sur le plan social et environnemental par les parlements des États membres



Ces DRC correspondent aux domaines cibles stratégiques que la stratégie du FP SADC pour la période de 2024 à 2028 devrait privilégier pour que l'organisation s'acquitte efficacement de son mandat et contribue au progrès de la région de la SADC.

# 6. ANALYSE DU CONTEXTE

La section consacrée à l'analyse du contexte, fondée sur les modèles d'analyse complets PESTELG (facteurs politiques, économiques, sociaux, technologiques, environnementaux, légaux et relatifs à la gouvernance) et SWOT (forces, faiblesses, opportunités, menaces) et les analyses de parties prenantes, représente un volet essentiel pour comprendre les facteurs externes et internes qui ont une incidence sur les activités et le positionnement stratégique du FP SADC. Cette section fournit une évaluation holistique des facteurs macro-environnementaux, des forces et des faiblesses de l'organisation, ainsi que des intérêts et des influences des principales parties prenantes. En intégrant des indications découlant de ces analyses, la section consacrée à l'analyse du contexte offre une vision nuancée du paysage dynamique au sein duquel fonctionne le FP SADC, éclairant les prises de décision stratégiques et les réponses proactives à de nouveaux défis et à de nouvelles opportunités.

#### **5.1 ANALYSE PESTEL**

La section consacrée à l'analyse PESTELG fournit un examen approfondi des facteurs macroenvironnementaux qui peuvent avoir une incidence sur les activités et l'orientation stratégique du FP SADC. En examinant les facteurs politiques, économiques, sociaux, technologiques, environnementaux, légaux et relatifs à la gouvernance, cette analyse offre une vision holistique des influences externes qui peuvent déterminer les activités de l'organisation. La section consacrée à PESTELG représente un instrument utile pour identifier des opportunités et des menaces potentielles, ainsi que pour éclairer des prises de décision stratégiques dans le contexte de l'environnement plus large régional et mondial.



Catégorie	Facteur	Impact	Réponse stratégique
Politique :	Stabilité politique dans les pays membres	Opportunité : une forte stabilité politique peut favoriser un environnement propice à l'intégration et à la collaboration régionales.	Encourager des partenariats avec des gouvernements stables pour promouvoir leur participation active aux initiatives du FP SADC.
Politique .	Coopération régionale et relations diplomatiques	Menace : l'instabilité politique dans les pays membres peut entraver la mise en œuvre des initiatives du FP SADC.	Soutenir les parlementaires pour qu'ils jouent un rôle plus efficace dans la prévention et la résolution de conflits et



			dans la construction de la paix.
	Politiques et règlements gouvernementaux	Les politiques et les règlements gouvernementaux peuvent représenter à la fois une menace et une opportunité pour le FP SADC. Des politiques de soutien peuvent créer un environnement propice à la coopération régionale et au développement, alors que des règlements restrictifs ou contradictoires peuvent entraver la mise en œuvre des initiatives du FP SADC.	Le FP SADC peut entamer un dialogue avec les États membres pour plaider en faveur de politiques qui soutiennent l'intégration et la coopération régionales. En outre, l'organisation peut fournir une assistance technique pour aligner les politiques nationales sur les objectifs régionaux.
			le du l
	Croissance économique et développement dans les États membres	Opportunité: la croissance économique et les accords commerciaux peuvent créer des opportunités pour la coopération transfrontalière et le développement.	Faciliter la mise en place de forums économiques pour promouvoir le commerce et les investissements dans la région.
Économique :	Accords commerciaux et politiques économiques conomique :	Menace: le ralentissement économique ou des différends commerciaux peuvent avoir une incidence sur les ressources et les financements affectés aux programmes du FP SADC.	Diversifier les sources de financement et établir des plans d'urgence en prévision des aléas de la conjoncture économique.
	Investissements directs étrangers et stabilité financière	Opportunité : les investissements directs étrangers et la stabilité financière représentent des opportunités pour la mobilisation de ressources et le développement économique au sein de la région de la SADC.	Le FP SADC peut s'employer à attirer et à faciliter des investissements directs étrangers grâce à l'adoption de lois pertinentes dans les États membres et à l'exercice d'un contrôle strict sur la mise en œuvre des politiques et des lois.
Sociale :	Tendances démographiques et dynamique des populations	Opportunité : la lutte contre les inégalités sociales et la promotion du développement humain	Inciter les États membres à mettre en œuvre des programmes de développement social



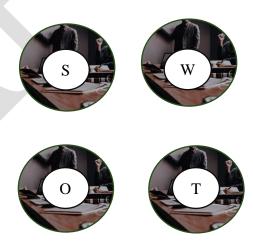
		peuvent renforcer la stabilité régionale et l'inclusion.	pour lutter contre les inégalités et promouvoir l'inclusion.
	Inégalités sociales et indices de développement humain	Menace: des troubles sociaux ou des disparités sociales peuvent entraver la réalisation de buts régionaux collectifs.	Recourir au dialogue et à la médiation pour apaiser des tensions sociales et promouvoir la cohésion.
	Infrastructures technologiques et connectivité numérique	Opportunité: les progrès technologiques peuvent faciliter une communication efficace et le partage de connaissances au sein de l'organisation.	Investir dans des infrastructures technologiques pour améliorer la connectivité et la collaboration.
Technologique :	Innovation et progrès technologiques	Menace: des disparités technologiques peuvent engendrer des fractures numériques et entraver l'accès à des informations et des ressources essentielles.	Mettre en œuvre des programmes de renforcement des capacités pour combler les écarts technologiques et promouvoir l'inclusion numérique.
	Changement climatique et durabilité environnementale	Opportunité : l'attention à la durabilité environnementale peut générer des avantages à long terme pour la région et ses habitants.	Légiférer et plaider pour l'adoption de pratiques durables et des efforts en matière de protection de l'environnement.
Environnementale :	Gestion et protection des ressources naturelles	Menace : la dégradation de l'environnement et les catastrophes naturelles peuvent présenter des risques pour la stabilité et le développement de la région.	Inciter les États membres à adopter des plans d'urgence et des stratégies de résilience pour atténuer les risques environnementaux et promouvoir l'adaptation.
Légale :	Respect des cadres juridiques régionaux et internationaux	Opportunité : le respect des cadres juridiques peut renforcer la responsabilité et la transparence au sein de l'organisation et des États membres.	Renforcer les structures de gouvernance et promouvoir le respect des normes juridiques et des principes relatifs aux droits humains.
Legale :	Réformes juridiques et structures de gouvernance	Menace : des différends juridiques ou le non-respect des lois peuvent saper la crédibilité et l'efficacité des initiatives du FP SADC.	Mettre en place des mécanismes pour la résolution des conflits et le respect des lois afin de résoudre des différends et des problèmes potentiels.



	Gouvernance institutionnelle et processus décisionnels	Une gouvernance efficace peut renforcer l'efficacité de l'organisation et la confiance des parties prenantes.	Renforcer les mécanismes de gouvernance et promouvoir la transparence dans les processus décisionnels.
Gouvernance :	Responsabilité et transparence dans le mode de fonctionnement	Menace: des problèmes de gouvernance peuvent conduire à des dysfonctionnements et diminuer la confiance des parties prenantes.	Entamer des consultations avec les parties prenantes et mettre en place des mécanismes de retour d'information pour tenir compte des préoccupations en matière de gouvernance et renforcer la participation.

### **5.2 ANALYSE SWOT**

L'analyse SWOT est un outil essentiel pour évaluer la position stratégique d'une organisation et, dans le contexte du Forum parlementaire de la Communauté de développement de l'Afrique australe (FP SADC), elle fournit de précieuses informations sur les forces et les faiblesses internes ainsi que sur les opportunités et les menaces externes. Cette section vise à effectuer une analyse SWOT approfondie pour le FP SADC, en examinant sa situation actuelle eu égard à la coopération parlementaire, à l'intégration régionale et aux efforts de plaidoyer. En identifiant les principaux facteurs internes et externes qui ont une incidence sur l'organisation, cette analyse éclairera les prises de décision stratégiques et aidera à tirer parti des forces, à remédier aux faiblesses, à profiter des opportunités et à atténuer des menaces potentielles afin de promouvoir la mission et les objectifs du FP SADC.



Catégorie	Facteur	Impact	Plan d'action possible
Forces :	1. Une position régionale unique et stratégique pour promouvoir la coopération interparlementaire et encourager l'unité et la collaboration.	Cette position stratégique permet au FP SADC de jouer un rôle central dans la promotion de la coopération régionale et de l'unité entre les parlements membres, favorisant un sentiment de responsabilité collective et de solidarité.	Le FP SADC peut tirer parti de cette force en contribuant activement au dialogue et à la collaboration entre les parlements membres, en favorisant des initiatives conjointes et en servant de plateforme pour le partage des meilleures pratiques et la promotion de l'unité.



Le FP SADC peut mettre à Le pouvoir de profit cette force en mobilisation du FP SADC organisant des forums, des fournit une opportunité conférences et des ateliers unique pour rassembler à fort impact afin de traiter les principales parties 2. Un pouvoir de de questions régionales, de prenantes afin de les mobilisation unique plaider pour des sensibiliser sur le plan des parlements et des changements politiques et législatif et politique, parties prenantes pour d'encourager le dialogue permettant à les sensibiliser aux entre les parties prenantes. l'organisation questions régionales Des chefs de file devraient d'influencer les politiques sur le plan législatif et être identifiés dans les et les programmes politique. parlements membres et il régionaux. faudrait les soutenir pour qu'ils deviennent les principaux porte-parole dans différents domaines thématiques. Le fait de servir de pôle Le FP SADC peut encore 3. Un pôle de de connaissances permet renforcer ce volet en connaissances sur au FP SADC de développant des l'excellence promouvoir l'excellence plateformes globales de parlementaire en parlementaire et le partage de connaissances, facilitant l'échange de renforcement des en organisant des meilleures pratiques, capacités, en programmes de formation de recherches et encourageant une et en facilitant l'échange de d'informations entre meilleures pratiques et de culture d'apprentissage les parlements, les et de perfectionnement recherches pour améliorer parlementaires et le continus parmi les l'efficacité et la personnel. parlements membres et performance leurs représentants. parlementaires. L'absence d'une Le FP SADC peut œuvrer à influence formelle et de forger des partenariats plus mécanismes d'exécution solides avec les États limite la capacité du FP 1. L'absence de membres, en plaidant pour SADC à influer mécanismes la reconnaissance officielle directement sur les d'exécution et d'une de ses recommandations et politiques et les actions influence formelle sur en examinant les movens des États membres, les politiques et les de renforcer son influence Faiblesses: entravant actions des États sur les politiques régionales potentiellement membres, en sa grâce à une mobilisation et l'efficacité de son rôle une collaboration qualité d'organe consultatif. délibératif et stratégiques. La consultatif. transformation du FP SADC en Parlement de la SADC renforcera aussi les mécanismes d'exécution.



	2. De strictes contraintes budgétaires qui ont une incidence sur sa capacité à mettre en œuvre efficacement des projets et des initiatives.	Les contraintes budgétaires constituent un défi important pour la capacité opérationnelle du FP SADC, limitant potentiellement sa capacité à mettre en œuvre efficacement des projets, des initiatives et des programmes de renforcement des capacités.	Le FP SADC peut remédier à cette faiblesse en diversifiant ses sources de financement, en explorant des mécanismes de financement novateurs et en plaidant pour un soutien financier accru de la part des États membres en vue d'assurer la mise en œuvre durable de ses programmes et de ses initiatives.  Montrer le fort impact des interventions et des actions associées aux programmes pour attirer davantage de financements.
	3. Dépendance totale par rapport aux financements de donateurs pour les activités des programmes.	Une dépendance excessive par rapport aux financements de donateurs expose le FP SADC à des incertitudes potentielles en matière de financement et à des influences extérieures, ce qui a une incidence sur son autonomie et sa viabilité à long terme.	Le FP SADC peut atténuer cette faiblesse en élaborant une stratégie de financement durable, en explorant des sources de revenus alternatives et en renforçant les partenariats avec des parties prenantes régionales pour réduire sa dépendance par rapport aux sources de financement extérieures.
Opportunités :	1. Une dynamique régionale de plus en plus forte en faveur de la coopération et de l'intégration parlementaires.	La dynamique de plus en plus forte en faveur de la coopération et de l'intégration parlementaires offre au FP SADC l'opportunité de jouer un rôle plus influent dans la définition des politiques et des programmes régionaux, favorisant une collaboration plus étroite entre les parlements membres.	Le FP SADC peut tirer parti de cette opportunité en profitant activement de la dynamique régionale, en plaidant pour une participation accrue des parlementaires aux prises de décision régionales et en encourageant des initiatives qui renforcent la coopération et l'intégration interparlementaires.



	2. De nouveaux progrès technologiques pour renforcer la participation et la communication des parlementaires.	Les progrès technologiques offrent de nouvelles possibilités de renforcer la participation et la communication des parlementaires ainsi que le partage de connaissances, donnant au FP SADC l'opportunité de tirer parti des plateformes numériques pour intensifier la sensibilisation et la collaboration.	Le FP SADC peut mettre à profit ces progrès technologiques en investissant dans des infrastructures numériques, en développant des plateformes en ligne pour favoriser la participation virtuelle et en tirant parti d'outils numériques pour faciliter l'échange d'informations et la communication entre les parlements membres.
	3. La demande croissante des citoyens pour une gouvernance transparente et responsable dans la région.	La demande croissante des citoyens pour une gouvernance transparente et responsable offre au FP SADC l'opportunité de plaider pour une transparence et une responsabilité parlementaires accrues et pour la participation des citoyens, en s'alignant sur les attentes et les besoins du public.	Le FP SADC peut saisir cette opportunité en encourageant des initiatives qui renforcent la transparence et la responsabilité parlementaires et la participation des citoyens, en suscitant une plus grande confiance du public et la participation aux processus de gouvernance régionaux.
Menaces :	1. L'instabilité politique et économique dans les États membres qui a une incidence sur les efforts de coopération et d'intégration régionales.	économique dans les États membres peut constituer une menace pour la coopération et l'intégration régionales, entravant potentiellement les efforts du FP SADC pour promouvoir l'unité et la collaboration entre les parlements.	Le FP SADC peut atténuer cette menace en s'engageant activement dans des efforts de résolution des conflits et de médiation, en plaidant pour la stabilité et la coopération et en encourageant le dialogue entre les États membres pour résoudre les problèmes régionaux et promouvoir la résilience.
	2. L'évolution des priorités des donateurs et de la dynamique de financement qui a une incidence sur le soutien extérieur aux	L'évolution des priorités des donateurs et de la dynamique de financement peut constituer une menace pour le soutien extérieur dont bénéficie le FP	Le FP SADC peut contrer cette menace en diversifiant ses sources de financement, en s'engageant dans un plaidoyer stratégique pour bénéficier d'un soutien



initiatives SADC, ayant durable de donateurs et en parlementaires potentiellement une envisageant des régionales. incidence sur sa capacité partenariats avec des à mettre en œuvre donateurs non traditionnels efficacement des pour assurer le initiatives parlementaires financement continu de ses régionales et des initiatives. Mettre en œuvre des initiatives bien programmes de renforcement des conçues et à fort impact pour attirer de nouveaux capacités. financements. Le fait que les citoyens Le FP SADC peut faire face à aient une conscience et cette menace en mettant une compréhension en œuvre des campagnes limitées de la de sensibilisation du public, 3. Une conscience et coopération en lançant des programmes une compréhension parlementaire peut de sensibilisation et limitées des citoyens constituer une menace d'éducation et en œuvrant eu égard au rôle et à pour les efforts de pour que le grand public l'incidence de la sensibilisation du FP comprenne mieux le rôle et coopération SADC, entravant l'incidence de la parlementaire dans le potentiellement sa coopération parlementaire développement capacité à bénéficier du eu égard au régional. soutien et de la développement régional. participation des citoyens à des initiatives régionales.

## 5.3 BESOINS DES PARTIES PRENANTES ET ANALYSE DES PROBLEMES

La section « Besoins des parties prenantes et analyse des problèmes » du plan stratégique du FP SADC offre un aperçu général des réflexions et des points de vue qui ont été recueillis directement auprès des parties prenantes de l'organisation. Ces informations constituent la pierre angulaire qui guide l'orientation stratégique du FP SADC car elles reflètent les besoins réels, les problèmes et les aspirations des diverses parties prenantes au sein de région de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). En intégrant les voix et les préoccupations des parties prenantes, le FP SADC vise à s'assurer que ses initiatives stratégiques soient alignées sur les besoins effectifs des communautés qu'il sert, de façon à promouvoir une approche plus efficace et plus durable par rapport à la coopération et au développement régionaux.





### 6 POLITIQUES

La section « Politiques » du plan stratégique du FP décrit les cadres essentiels l'organisation doit préconiser et mettre en œuvre pour faciliter l'exécution réussie de sa stratégie. Ces politiques comprennent aussi bien des directives internes qui régissent fonctionnement de l'organisation que des efforts de plaidoyer externes visant à influencer les politiques régionales et internationales. En préconisant et en appliquant ces politiques, le FP SADC s'efforce de créer un environnement favorable susceptible de conforter ses objectifs stratégiques, de favoriser la bonne gouvernance et de promouvoir le développement durable au sein de la région de la Communauté développement de l'Afrique australe (SADC).



# Politiques internes :

- 1. Politique en matière de gouvernance et d'éthique : énoncer les principes d'une conduite éthique, de la transparence et de la responsabilité au sein de l'organisation.
- 2. Politique de ressources humaines : traiter du recrutement, de la formation, de la gestion de la performance et des relations avec les employés.
- 3. Politique de gestion financière : préciser les procédures pour l'établissement du budget, les contrôles financiers et la présentation de rapports.
- 4. Politique de sécurité de l'information : garantir la protection des données sensibles et des actifs liés à l'information.
- 5. Politique de diversité et d'inclusion : promouvoir un environnement de travail divers et inclusif.
- 6. Politique de santé et de sécurité : établir des directives pour la sécurité au travail et le bien-être des employés.

### Politiques externes:

- 1. Politique relative au plaidoyer et aux interactions : guider l'approche de l'organisation eu égard aux interactions avec des parties prenantes extérieures et au plaidoyer en faveur de sa mission.
- 2. Politique de partenariat et de collaboration : définir des critères pour établir et maintenir des partenariats avec des organisations extérieures.
- 3. Politique en matière de respect des lois et des règlements : assurer le respect des lois et des règlements pertinents dans les régions où l'organisation exerce ses activités.
- 4. Politique relative à la protection de l'environnement : décrire l'engagement de l'organisation en faveur de pratiques durables et de la responsabilité environnementale.
- 5. Politique relative aux relations publiques et à la communication : préciser l'approche de l'organisation par rapport à la communication externe et aux efforts en matière de relations publiques.
- 6. Politique en matière de relations internationales : guider les interactions de l'organisation avec des instances internationales et ses relations diplomatiques.



# 7 BUTS DU FP SADC

Le paragraphe liminaire introduit la section sur les « Buts stratégiques du FP SADC qui doivent être atteints d'ici à 2028 », mettant en lumière les initiatives et les buts ambitieux de l'organisation qui visent à promouvoir les intérêts collectifs et le développement de ses États membres au sein de la région de l'Afrique australe.

But n°	Buts pour 2028	Réf. DRC
1	Améliorer de 40 % l'efficacité parlementaire et la gouvernance démocratique au moyen de programmes durables de renforcement des capacités à l'intention des parlementaires, des parlements nationaux et du personnel, comme mesuré par des indicateurs clés de performance.	DRC 1, DRC 2, DRC 3
2	D'ici à 2028, augmenter le niveau de satisfaction des parlementaires jusqu'à un objectif de 75 % grâce à des programmes sur mesure de renforcement des capacités et un soutien au plaidoyer adaptés à leurs besoins et à leurs priorités spécifiques, notamment l'égalité entre les sexes et la promotion de droits humains universels.	DRC 1, DRC 3
3	Augmenter de 20 % l'efficacité opérationnelle et la transparence au moyen d'une amélioration de la planification, de la gestion financière et de la gouvernance, comme mesuré par des indicateurs clés de performance et des rapports d'audit.	DRC 4
4	Mettre en œuvre avec succès des initiatives parlementaires qui contribuent à lutter contre le changement climatique et à promouvoir le respect de l'environnement, ce qui se traduira par une réduction mesurable des émissions de carbone d'au moins 30 % par rapport à l'année de référence d'ici à 2028.	DRC 4
5	Renforcer l'engagement du personnel à _% grâce à des programmes de développement professionnel, un environnement de travail favorable et des possibilités d'évolution de carrière au sein du Secrétariat.	DRC 4
6	Garantir des ressources financières durables à hauteur de USD en montant cumulé pour les opérations du FP SADC d'ici à 2028.	DRC 4





### 8 STRATEGIES, RISQUES, PRESUPPOSES ET MESURES D'ATTENUATION

La section du plan stratégique du FP SADC consacrée aux stratégies, aux présupposés, aux risques, aux mesures d'atténuation et à la responsabilité représente un cadre fondamental pour guider l'approche de l'organisation en vue d'atteindre ses objectifs. Cette section décrit les stratégies et les tactiques essentielles que le FP SADC utilisera pour réaliser sa vision et sa mission, définissant une feuille de route pour les projets futurs de l'organisation. En outre, elle identifie les présupposés sous-jacents qui éclairent le plan stratégique, reconnaissant les facteurs externes et internes qui peuvent influer sur sa mise en œuvre. De plus, la section évalue de manière approfondie les risques et les problèmes potentiels qui pourraient entraver le succès du plan, tout en présentant des mesures d'atténuation destinées à prévenir et à minimiser ces risques. De surcroît, elle décrit les obligations et les responsabilités spécifiques de diverses parties prenantes au sein de l'organisation, assurant la clarté et l'harmonisation lors de l'exécution du plan stratégique. D'une façon générale, cette section joue un rôle crucial en proposant une approche structurée et proactive pour la mise en œuvre de la stratégie, la gestion des risques et la participation des parties prenantes au sein du FP SADC.

1<sup>er</sup> but : Améliorer de 25 % l'efficacité et la performance des parlementaires au moyen de programmes durables de renforcement des capacités à l'intention des parlementaires, des parlements nationaux et du personnel, comme mesuré par des indicateurs clés de performance d'ici à 2028.

Période	Stratégies	Présupposés	Risques	Mesures d'atténuation	Responsabilité
	Élaborer des programmes adaptés de renforcement des capacités qui répondent à des besoins identifiés et qui soient alignés sur les objectifs stratégiques visant à une efficacité et une performance parlementaires accrues.	Il existe une vision claire des besoins et des priorités spécifiques des parlementaires et du personnel parlementaire et une détermination à aligner les programmes de renforcement des capacités sur les objectifs stratégiques.	Il pourrait ne pas y avoir d'évaluation précise des besoins, ce qui conduirait à élaborer des programmes qui ne répondent pas efficacement aux besoins réels des bénéficiaires visés.	Effectuer une évaluation approfondie des besoins, en collaborant avec les parties prenantes et en sollicitant continuellement des retours d'information pour s'assurer que les interventions soient adaptées aux priorités et aux besoins réels.	
1 <sup>re</sup> année	Fournir aux parlementaires et au personnel parlementaire un appui à la recherche et à l'analyse des politiques pour renforcer leur capacité à élaborer des lois fondées sur des données probantes et	Les parlementaires et le personnel parlementaire sont disposés à faire appel à un appui à la recherche et à l'analyse des politiques et ils s'engagent à recourir à des approches fondées sur des	Il pourrait y avoir de la résistance ou un manque d'intérêt à faire appel à la recherche et à l'analyse des politiques, ce qui conduirait à une sous-utilisation de l'appui fourni. Un manque de	Promouvoir l'importance d'approches fondées sur des données probantes, en assurant une formation aux méthodes de recherche et en montrant les avantages pratiques liés au recours à la recherche et à	



leur contrôle sur la mise en œuvre des politiques.	données probantes pour l'élaboration et le contrôle de lois et de politiques.	personnel motivé qui serait disposé à adopter ces approches.	l'analyse des politiques pour l'élaboration de lois et de politiques. Mettre en place une structure d'incitation appropriée pour renforcer la motivation.	
Offrir une formation spécialisée et organiser des ateliers sur les procédures parlementaires, la rédaction législative, les fonctions de contrôle et d'autres domaines pertinents pour renforcer les compétences et les connaissances des parlementaires et du personnel parlementaire.	Les parlementaires et le personnel parlementaire sont disposés à participer à une formation spécialisée et à des ateliers et on reconnaît l'importance d'un renforcement continu des compétences.	Le risque pourrait consister en des problèmes de calendrier, un manque de mobilisation ou une participation limitée à la formation et aux ateliers, se traduisant par un faible renforcement des compétences. Il existe aussi un risque potentiel lié au manque de ressources.	Programmer la formation à des moments opportuns, en offrant des incitations à ceux qui y participent et en s'assurant que le contenu de la formation soit pertinent et intéressant pour les participants. Mobiliser des ressources suffisantes.	
Mettre en place des mentorats et des programmes d'accompagnement qui associent des parlementaires et un personnel parlementaire expérimentés à des membres plus récents afin de fournir à ces derniers des conseils et un soutien et d'assurer un transfert de connaissances.	Les parlementaires et le personnel parlementaire expérimentés sont disposés à participer en tant que mentors et on reconnaît l'importance d'un transfert de connaissances et du soutien apporté à des membres plus récents.	Manque d'empressement des mentors ou des mentorés, ce qui aboutit à l'inefficacité du transfert de connaissances et du soutien.	Assurer une formation aux mentors, en définissant des attentes claires pour le programme de mentorat, et en facilitant des vérifications régulières pour s'assurer de l'efficacité des relations de mentorat. Mettre en place un mécanisme d'incitation pour les mentors.	



Mettre en place un cadre solide de suivi et d'évaluation de la performance pour suivre l'impact des programmes de renforcement des capacités sur l'efficacité et la performance parlementaires.	Il existe une volonté de recueillir, de suivre et d'évaluer des données et on reconnaît l'importance d'un suivi de l'impact des programmes de renforcement des capacités.	Manque de ressources ou de capacités pour mettre efficacement en place le cadre de suivi et d'évaluation, ce qui débouche sur des informations limitées relatives à l'impact des programmes.	Affecter des ressources au suivi et à l'évaluation, en assurant une formation au recueil et à l'analyse de données et en intégrant des mécanismes de retour d'information dans les programmes pour obtenir des renseignements en temps réel. Mettre en place une unité de suivi et d'évaluation disposant de ressources suffisantes.
Fournir une assistance technique pour aligner les politiques et les lois nationales sur les objectifs régionaux.	Les décideurs politiques nationaux sont disposés à faire appel à l'assistance technique et on reconnaît l'importance d'aligner les politiques nationales sur les objectifs régionaux.	Une résistance politique ou des priorités divergentes, ce qui conduit à des difficultés pour aligner les politiques et les lois nationales sur les objectifs régionaux.	Entamer un dialogue avec les décideurs politiques nationaux, en dégageant un consensus sur les objectifs régionaux et en montrant les avantages réciproques de l'alignement pour le développement national et régional. Identifier des chefs de file dans les pays membres pour aider le FP SADC à promouvoir ce programme.
Mettre en place des programmes de développement social pour lutter contre les inégalités et promouvoir l'inclusion.	Il existe un engagement en faveur du développement social et une reconnaissance de l'importance de lutter contre les inégalités et de promouvoir l'inclusion dans la région.	Des ressources limitées, des priorités divergentes ou une résistance aux initiatives en faveur du développement social, ce qui conduit à des difficultés pour lutter efficacement contre les inégalités et pour promouvoir l'inclusion.	Plaider pour l'importance du développement social, en tirant parti de partenariats et de ressources disponibles, et en collaborant avec des parties prenantes pour renforcer le soutien aux programmes de développement social.



26	120	Recourir au dialogue et à la médiation pour apaiser les tensions sociales et promouvoir la cohésion.	Les parties prenantes sont disposées à recourir au dialogue et à la médiation et on reconnaît l'importance d'apaiser les tensions et de promouvoir la cohésion par des moyens pacifiques.	Des conflits bien enracinés, l'absence de confiance et la résistance face aux efforts de dialogue et de médiation, ce qui conduit à des difficultés pour apaiser les tensions sociales et promouvoir la cohésion.	Renforcer la confiance par le biais de processus de dialogue transparents et inclusifs, en faisant appel à des médiateurs neutres et en mettant en avant les avantages d'une résolution pacifique des conflits pour toutes les parties impliquées.	
	et 3 <sup>e</sup> nnée	Mettre en place des mécanismes pour la résolution des conflits et le respect des lois afin de régler des différends et des problèmes potentiels.	Il existe une volonté de mettre en place des mécanismes justes et efficaces pour la résolution des conflits et le respect des lois et on reconnaît l'importance de régler les différends et les problèmes par le biais de procédures établies.	Non-respect des mécanismes établis, respect limité des lois ou résistance face aux efforts de résolution des conflits, ce qui conduit à la poursuite des différends et des problèmes.	Promouvoir la sensibilisation aux mécanismes établis, en assurant une formation à la résolution des conflits et au respect des lois et en veillant à ce que les procédures soient accessibles, justes et transparentes.	
		Faciliter le dialogue et la collaboration entre les parlements membres en encourageant des initiatives conjointes et en servant de plateforme pour le partage des meilleures pratiques et la promotion de l'unité.	Les parlements membres sont disposés à entamer un dialogue et une collaboration, et on reconnaît l'importance d'initiatives conjointes, du partage des meilleures pratiques et de l'unité dans la région.	Des tensions politiques, des intérêts contradictoires ou une participation limitée, ce qui conduit à des difficultés pour promouvoir un dialogue et une collaboration efficaces et l'unité entre les parlements membres.	Promouvoir des intérêts communs, faciliter un dialogue inclusif et faire valoir les avantages concrets d'initiatives conjointes et du partage des meilleures pratiques pour tous les parlements membres.	
		Plaider pour une participation parlementaire accrue aux prises de décision régionales.	On reconnaît l'importance de la participation parlementaire aux prises de décision régionales et il existe une volonté de plaider pour une participation	Résistance de la part d'autres organes décisionnels régionaux, une influence limitée ou des priorités divergentes, ce qui conduit à des difficultés pour plaider en	Forger des alliances en montrant les avantages de la participation parlementaire et déployer des efforts de plaidoyer stratégiques pour promouvoir une participation	



4º et 5º année		parlementaire accrue.	faveur d'une participation parlementaire accrue.	accrue aux prises de décision régionales.	
ailliee	Promouvoir des initiatives qui renforcent la coopération et l'intégration interparlementaires.	Il existe une volonté de renforcer la coopération et l'intégration interparlementaires et on reconnaît l'importance d'initiatives de collaboration pour le développement régional.	Des ressources limitées, des priorités divergentes ou la résistance aux efforts d'intégration, ce qui conduit à des difficultés pour promouvoir efficacement des initiatives en faveur de la coopération et de l'intégration interparlementaires.	Tirer parti de partenariats, aligner les initiatives sur des buts communs et plaider pour les avantages de la coopération et de l'intégration interparlementaires afin de renforcer le soutien et la dynamique en faveur d'efforts de collaboration.	



2<sup>e</sup> but : Augmenter le niveau de satisfaction des parlementaires à \_\_% grâce à des programmes ciblés de renforcement des capacités et à un soutien au plaidoyer adaptés à leurs besoins et à leurs priorités d'ici à 2028.

Période	Stratégies	Présupposés	Risques	Mesures d'atténuation	Responsabilité
	Élaborer des programmes de renforcement des capacités et des initiatives de soutien au plaidoyer sur mesure qui répondent aux besoins identifiés et s'alignent sur les priorités individuelles et collectives des députés.	Il existe une compréhension claire des besoins et priorités spécifiques des députés, ainsi qu'un engagement à aligner les programmes de renforcement des capacités et les initiatives de soutien au plaidoyer sur les besoins et priorités identifiés.	L'absence d'évaluation précise des besoins, conduisant à l'élaboration de programmes qui ne répondent pas efficacement aux besoins identifiés et aux priorités des députés.	Procéder à une évaluation approfondie des besoins, en impliquant les parties prenantes et en recherchant en permanence un retour d'information pour s'assurer que les programmes soient adaptés aux besoins et aux priorités réels des députés.	
1 <sup>re</sup> année	Plaider en faveur de politiques qui soutiennent l'intégration et la coopération régionales	Il existe une volonté parmi les décideurs politiques de soutenir l'intégration et la coopération régionales, ainsi qu'une reconnaissance de la valeur de la défense des politiques qui favorisent la collaboration et l'unité au sein de la région.	La résistance politique, les conflits d'intérêts ou le soutien limité aux politiques qui promeuvent l'intégration et la coopération régionales.	Former des alliances, engager le dialogue avec les décideurs politiques et la société civile, et démontrer les avantages de l'intégration et de la coopération régionales pour tous les États membres.	
	Fournir un soutien et des ressources ciblés en matière de plaidoyer afin d'aider les députés à représenter efficacement leurs électeurs, à s'engager avec les parties prenantes et à faire avancer les programmes législatifs.	Il y a un engagement à fournir un soutien et des ressources ciblés en matière de plaidoyer, et une reconnaissance de la valeur de l'habilitation des députés à représenter efficacement leurs électeurs et à faire avancer les programmes	Des ressources limitées, des priorités concurrentes ou une résistance aux efforts de plaidoyer, ce qui entraîne des difficultés pour soutenir efficacement les députés dans leurs rôles de représentation et de législation.	Tirer parti des partenariats, allouer les ressources de manière stratégique et proposer des programmes de formation et de renforcement des capacités afin d'améliorer les compétences des députés en matière de plaidoyer.	



	législatifs.		
Offrir une formation spécialisée et des programmes de développement des compétences axés sur les procédures parlementaires, la défense des intérêts législatifs, la prise de parole en public et les techniques de négociation afin de renforcer les capacités des députés.	Il y a une volonté de la part des députés de participer à des programmes de formation spécialisée et de développement des compétences, et une reconnaissance de la valeur de l'amélioration continue des compétences pour une performance parlementaire efficace.	Des conflits d'horaires, un manque de participation ou un engagement limité dans les programmes de formation et de développement des compétences, ce qui conduit à une amélioration limitée des compétences. Un financement limité et une expertise spécialisée.	Programmer la formation à des moments opportuns, offrir des incitations à la participation et veiller à ce que le contenu de la formation soit pertinent et attrayant pour les participants.  Mobiliser des ressources supplémentaires. Tirer parti des ressources des partenaires.
Plaider en faveur de pratiques durables et d'efforts de conservation de l'environnement.	Il y a un engagement à défendre les pratiques durables et la conservation de l'environnement, et une reconnaissance de la valeur de la promotion des politiques et des initiatives qui contribuent à la durabilité de l'environnement.	La résistance des parties prenantes, les conflits d'intérêts ou le soutien limité aux pratiques durables et aux efforts de conservation de l'environnement.	Sensibiliser, engager le dialogue avec les parties prenantes et démontrer les avantages à long terme des pratiques durables et de la conservation de l'environnement pour la région.
Permettre l'accès à la recherche, à l'analyse des données et aux notes d'information afin de soutenir la défense des intérêts et la prise de décision des députés	Les députés sont prêts à s'engager dans la recherche et l'analyse de données, et reconnaissent la valeur des approches fondées sur des données probantes dans la	Une capacité limitée d'accès et d'utilisation de la recherche et des données, conduisant à une sous- utilisation du soutien fourni.	Fournir une formation sur les méthodologies de recherche, promouvoir la valeur des approches fondées sur des données probantes et faciliter l'accès aux ressources



	sur la base d'éléments concrets.	défense des intérêts et la prise de décision.		pertinentes en matière de recherche et de données.	
	Organiser des fora, des conférences et des ateliers à fort impact pour aborder les questions régionales, plaider en faveur de changements politiques et favoriser le dialogue entre les parties prenantes.	Les parties prenantes sont disposées à participer à des forums et à des conférences à fort impact, et reconnaissent la valeur de la promotion du dialogue et du plaidoyer en faveur de changements politiques pour traiter les questions régionales.	Une participation limitée, des intérêts contradictoires ou des problèmes logistiques dans l'organisation d'événements à fort impact, ce qui limite l'impact et l'engagement.	Impliquer les parties prenantes dès le début du processus de planification, en promouvant la valeur de la participation et en veillant à ce que le contenu et le format des événements soient conçus pour maximiser l'impact et l'engagement.	
	Développer des plateformes complètes de partage des connaissances, en organisant des programmes de formation et en facilitant l'échange de bonnes pratiques et de recherches afin d'améliorer l'efficacité et la performance des parlements.	Il existe un engagement en faveur du partage des connaissances et du renforcement des capacités, ainsi qu'une reconnaissance de la valeur de l'échange des meilleures pratiques et de la recherche pour améliorer l'efficacité et la performance des parlements.	Une participation limitée, un manque d'intérêt ou des ressources limitées pour les plateformes de partage des connaissances et les programmes de formation, ce qui entraîne des difficultés pour améliorer l'efficacité et la performance des parlements.	Promouvoir la valeur du partage des connaissances, en offrant des incitations à la participation et en tirant parti des partenariats pour assurer la durabilité des plateformes de partage des connaissances et des programmes de formation.	
2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> année	Renforcer les partenariats avec les États membres, en plaidant pour la reconnaissance formelle de ses recommandations et en explorant les possibilités d'accroître son influence sur les politiques régionales par le	Les États membres sont prêts à s'engager et à collaborer sur le plan stratégique et reconnaissent la valeur de la création de partenariats plus solides pour renforcer l'influence régionale.	Des tensions politiques, des intérêts contradictoires ou un soutien limité à l'engagement stratégique et à la collaboration, ce qui complique la mise en place de partenariats plus solides et le renforcement de	Instaurer la confiance grâce à des processus de dialogue transparents et inclusifs, en mettant en avant les avantages mutuels de la collaboration et en défendant la valeur de l'engagement stratégique pour tous les États membres.	



biais d'un engagement et d'une collaboration stratégiques.		l'influence régionale.	Accélérer la mise en place du Parlement de la SADC.
Exploiter les avancées technologiques en investissant dans l'infrastructure numérique, en développant des plateformes en ligne pour un engagement virtuel et en tirant parti des outils numériques pour faciliter l'échange d'informations et la communication entre les parlements membres.	Il y a une volonté d'adopter les avancées technologiques et une reconnaissance de la valeur des outils numériques pour améliorer la communication et l'échange d'informations.	Des ressources limitées, des barrières technologiques ou une résistance à la transformation numérique, ce qui entraîne des difficultés pour exploiter efficacement les avancées technologiques en vue d'un engagement virtuel.	Fournir une formation sur les instruments numériques, lever les obstacles technologiques et promouvoir les avantages de l'infrastructure numérique pour améliorer la communication et la collaboration entre les parlements membres. Assister les parlements membres dans la mobilisation des ressources pour la mise en place de parlements électroniques.
Promouvoir des initiatives qui renforcent la transparence parlementaire, la responsabilité et la participation des citoyens, afin d'accroître la confiance et l'engagement du public dans les processus de gouvernance régionale.	Il existe un engagement à promouvoir la transparence, la responsabilité et la participation des citoyens, ainsi qu'une reconnaissance de la valeur de la confiance et de l'engagement du public dans les processus de gouvernance régionale.	La résistance aux mesures de transparence et de responsabilité, l'engagement limité des citoyens ou les priorités concurrentes, qui entraînent des difficultés dans la promotion d'initiatives visant à améliorer les processus de gouvernance. La législation restrictive	Sensibiliser, engager un dialogue public et démontrer les avantages de la transparence, de la responsabilité et de la participation des citoyens pour le développement régional. Favoriser l'adoption d'une législation sur la liberté d'information et l'accès à l'information dans les États membres.



S'engager activement dans la résolution des conflits et les efforts de médiation, en plaidant pour la stabilité et la coopération, et en promouvant le dialogue entre les États membres afin de relever les défis régionaux et de favoriser la résilience.	Il existe un engagement en faveur de la résolution des conflits et des efforts de médiation, ainsi qu'une reconnaissance de la valeur de la promotion de la stabilité, de la coopération et de la résilience par le dialogue et le plaidoyer.	Des conflits enracinés, un manque de confiance ou une résistance aux efforts de dialogue et de médiation, ce qui empêche de relever les défis régionaux et de favoriser la résilience.	Instaurer la confiance par une médiation neutre, en promouvant les avantages de la stabilité et de la coopération, et en défendant la valeur du dialogue pour relever les défis régionaux. Offrir aux parlementaires une formation sur la prévention et la résolution des conflits ainsi que sur la consolidation de la paix.	
Mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation du public, en s'engageant dans des programmes d'information et d'éducation, et en favorisant une meilleure compréhension par le public du rôle et de l'impact de la coopération parlementaire dans le développement régional.	Il existe un engagement en faveur de campagnes de sensibilisation du public et de programmes d'éducation, ainsi qu'une reconnaissance de la valeur de la promotion de la compréhension par le public de la coopération parlementaire en matière de développement régional.	Des ressources limitées, des priorités concurrentes ou une résistance aux campagnes de sensibilisation du public, ce qui entraîne des difficultés pour favoriser une meilleure compréhension de la coopération parlementaire par le public.	Tirer parti des partenariats, allouer les ressources de manière stratégique et promouvoir les avantages de la coopération parlementaire pour le développement régional afin d'obtenir le soutien et la compréhension du public.	
Mettre en œuvre un solide mécanisme de suivi des performances et de retour d'information pour suivre l'impact des programmes de renforcement des capacités et du soutien en matière de plaidoyer sur les niveaux de satisfaction des députés.	Il existe un engagement en faveur du suivi des performances et des mécanismes de retour d'information, ainsi qu'une reconnaissance de la valeur du suivi de l'impact des programmes de renforcement des capacités et du soutien en matière de plaidoyer sur les niveaux de	Des ressources, des capacités ou une résistance limitées aux mécanismes de retour d'information, ce qui entraîne des difficultés pour suivre efficacement l'impact sur les niveaux de satisfaction des députés.	Affecter des ressources au suivi et à l'évaluation, en fournissant une formation sur la collecte et l'analyse des données et en intégrant des mécanismes de retour d'information dans les programmes afin de recueillir des informations en temps réel. Une unité de suivi et d'évaluation dotée de ressources suffisantes.	



		satisfaction des députés.			
4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> année	Mettre en place des programmes de reconnaissance officiels pour reconnaître et apprécier les contributions et les réalisations des députés, en encourageant un sentiment de valeur et d'appréciation au sein de la communauté parlementaire.	Il existe un engagement en faveur de programmes de reconnaissance officiels et une reconnaissance de l'importance de reconnaître et d'apprécier les contributions et les réalisations des députés.	Un soutien limité, des priorités concurrentes ou une résistance aux programmes de reconnaissance formelle, ce qui entraîne des difficultés dans la promotion d'un sentiment de valeur et d'appréciation au sein de la communauté parlementaire.	Sensibiliser à la valeur de la reconnaissance formelle, en engageant les parties prenantes et en présentant les avantages tangibles de la promotion d'un sentiment de valeur et d'appréciation au sein de la communauté parlementaire.	
	Reconnaître les efforts de représentation exemplaires, les réalisations législatives et les initiatives d'engagement communautaire afin de motiver et d'inspirer les députés.	Il y a un engagement à reconnaître les efforts exemplaires et à reconnaître la valeur de la motivation et de l'inspiration des députés par le biais d'une reconnaissance formelle.	Une sensibilisation limitée, des priorités concurrentes ou une résistance aux initiatives de reconnaissance, ce qui entraîne des difficultés pour motiver et inspirer efficacement les députés.	Promouvoir la valeur de la reconnaissance, en engageant les parties prenantes et en présentant les avantages tangibles de la motivation et de l'inspiration des députés par le biais d'une reconnaissance formelle.	



Période	Stratégies	Présupposés	Risques	Mesures d'atténuation	Responsabilité
1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> année	Investir dans l'infrastructure technologique pour améliorer la connectivité et la collaboration.	Il y a un engagement à adopter les avancées technologiques et une reconnaissance de la valeur de l'investissement dans l'infrastructure technologique pour améliorer la connectivité et la collaboration entre les parlements membres.	Des obstacles technologiques, des ressources limitées ou une résistance à la transformation numérique, ce qui entraîne des difficultés pour investir efficacement dans l'infrastructure technologique afin d'améliorer la connectivité et la collaboration.	Procéder à une évaluation approfondie des besoins technologiques, fournir une formation aux outils numériques et s'attaquer aux obstacles technologiques afin de garantir la réussite de la mise en œuvre de l'infrastructure technologique. Les évaluations des besoins sont entreprises au sein du FP SADC lui-même et des parlements des pays membres.	
	Élaborer des plans d'urgence et des stratégies de résilience pour atténuer les risques environnementaux et promouvoir l'adaptation.	Il existe un engagement en faveur de la durabilité environnementale et une reconnaissance de la valeur de l'élaboration de plans d'urgence et de stratégies de résilience pour atténuer les risques environnementaux et promouvoir l'adaptation au changement climatique.	Une sensibilisation limitée aux risques environnementaux, des priorités concurrentes ou une résistance aux stratégies d'adaptation, ce qui complique l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de résilience.	Sensibiliser aux risques environnementaux, impliquer les parties prenantes dans le processus de planification et présenter les avantages tangibles de la promotion des stratégies d'adaptation et de résilience pour la région.	
	Mettre en œuvre un cadre de gestion des risques afin d'identifier et d'atténuer les risques opérationnels susceptibles d'avoir une incidence sur l'efficacité et la transparence.	Il existe un engagement en faveur de l'efficacité et de la transparence opérationnelles, ainsi qu'une reconnaissance de la valeur de la mise en œuvre d'un cadre de gestion des risques afin d'identifier et d'atténuer les risques opérationnels.	Une capacité limitée de gestion des risques, une méconnaissance des risques opérationnels ou une résistance aux mesures de transparence, ce qui entraîne des difficultés dans la mise en œuvre effective du cadre de gestion des risques.	Fournir une formation sur la gestion des risques, la réalisation d'évaluations des risques et la promotion des avantages de la transparence et de l'efficacité pour l'organisation.	



3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup>	Élaborer un cadre d'information solide pour suivre les progrès, identifier les domaines à améliorer et communiquer les résultats obtenus en matière d'amélioration de la planification, de la gestion financière et de la gouvernance.	Il existe un engagement en faveur de l'amélioration continue et une reconnaissance de la valeur de l'élaboration d'un cadre de rapport solide pour suivre les progrès et communiquer les réalisations en matière de planification, de gestion financière et de gouvernance.	Des ressources limitées pour l'établissement des rapports, des priorités concurrentes ou une résistance aux mesures de responsabilisation, ce qui entraîne des difficultés dans l'élaboration et la mise en œuvre efficaces du cadre d'établissement des rapports.	Allouer des ressources pour l'établissement des rapports, impliquer les parties prenantes dans le processus d'établissement des rapports et promouvoir les avantages de la responsabilité et de l'amélioration continue pour l'organisation.	
année	Favoriser la collaboration avec les parlements régionaux, les organisations internationales et les organismes donateurs afin de tirer parti des ressources et de l'expertise pour améliorer l'efficacité opérationnelle et la transparence.	Il y a une volonté de collaboration entre les parlements régionaux, les organisations internationales et les organismes donateurs, ainsi qu'une reconnaissance de la valeur de l'effet de levier des ressources et de l'expertise pour améliorer l'efficacité opérationnelle et la transparence.	Des intérêts concurrents, un soutien limité à la collaboration ou une résistance aux partenariats externes, ce qui entraîne des difficultés pour favoriser une collaboration efficace et une utilisation optimale des ressources.	Former des alliances, mettre en évidence les avantages mutuels de la collaboration et s'engager dans des efforts de sensibilisation stratégique afin de promouvoir une plus grande participation à la coopération régionale et à l'exploitation des ressources.	



4<sup>e</sup> but : Mettre en œuvre avec succès des initiatives parlementaires qui contribuent à lutter contre le changement climatique et à promouvoir le respect de l'environnement, ce qui se traduira par une réduction mesurable des émissions de carbone d'au moins 30 % par rapport à l'année de référence d'ici à 2028.

Période	Stratégies	Présupposés	Risques	Mesures d'atténuation	Responsabilité
	Mettre en place un groupe de travail régional sur le changement climatique : créer un groupe de travail spécifique au sein du FP SADC pour coordonner et piloter les initiatives parlementaires régionales sur le changement climatique, en encourageant la collaboration et le partage des connaissances entre les pays membres.	Les pays membres se sont fermement engagés à lutter contre le changement climatique et à promouvoir le respect de l'environnement.	La résistance politique ou l'absence de consensus :	Engager des négociations diplomatiques, nouer des alliances et fournir des arguments fondés sur des preuves pour répondre aux préoccupations et obtenir le soutien des pays membres.	
1 <sup>re</sup> année	Développer un cadre politique régional sur le changement climatique : formuler un cadre politique global qui souligne l'engagement de la région à lutter contre le changement climatique, à fixer des objectifs et à fournir des lignes directrices aux pays membres pour qu'ils élaborent leurs propres plans d'action en matière de climat.	La disponibilité des ressources financières et de l'expertise technique pour soutenir la mise en œuvre des initiatives.	Financement insuffisant :	Rechercher le soutien financier des bailleurs de fonds internationaux, explorer des mécanismes de financement innovants et donner la priorité à l'allocation des ressources dans le budget du FP SADC pour financer les initiatives de lutte contre le changement climatique.	



et de la mise en œuvre d'une législation solide sur le changement climatique dans les pays membres, en veillant à	La collaboration et la coopération entre les pays membres pour le partage des meilleures pratiques et des enseignements tirés.	Capacité technique limitée :	Fournir une assistance technique et des programmes de formation aux pays membres, collaborer avec des organisations internationales et des experts, et faciliter l'échange de connaissances afin d'améliorer l'expertise technique.
Promouvoir les investissements dans les énergies renouvelables : encourager les pays membres à attirer des investissements dans des projets d'énergie renouvelable, en offrant des incitations et en créant un environnement favorable au	Accès à des données et à des recherches fiables sur les émissions de carbone et les effets du changement climatique dans la région.	Défis socio-économiques :	Veiller à ce que les initiatives en matière de changement climatique soient conçues pour répondre à des préoccupations socio-économiques, telles que la création d'emplois et la réduction de la pauvreté, afin d'obtenir un soutien et d'atténuer les résistances potentielles.
5. Améliorer les programmes de renforcement des capacités : mettre en place des programmes de formation et des plateformes de partage des connaissances pour renforcer les capacités des parlementaires et du personnel parlementaire sur les questions liées au changement climatique, en les dotant des compétences et des connaissances nécessaires pour mener des initiatives efficaces	Une coopération régionale forte : prévoir que les pays membres du FP SADC collaboreront activement et partageront leurs ressources, leurs connaissances et leurs meilleures pratiques afin de lutter collectivement contre le changement climatique et de	Les impacts du changement climatique :	Élaborer des stratégies d'adaptation pour faire face aux effets potentiels du changement climatique dans la région, y compris les phénomènes météorologiques extrêmes et l'évolution des modèles agricoles, afin de renforcer la résilience et de minimiser les risques.



		promouvoir le respect de l'environnement.			
2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> année	6. Favoriser les partenariats public-privé : faciliter les partenariats entre les secteurs public et privé afin de tirer parti des ressources, de l'expertise et de l'innovation dans la mise en œuvre des initiatives de lutte contre le changement climatique, la promotion des pratiques durables et le soutien aux technologies vertes.	Un environnement politique favorable: prévoir que les pays membres créeront et maintiendront un environnement politique favorable qui encourage et stimule les pratiques durables, les investissements dans les énergies renouvelables et les efforts d'atténuation du changement climatique.	Lacunes et incohérences des politiques :	Atténuer ce risque en procédant à des examens des politiques, en fournissant une assistance technique aux pays membres pour l'élaboration des politiques et en encourageant l'harmonisation des politiques relatives au changement climatique dans la région.	
	7. Encourager la gestion durable des terres et de l'eau : plaider en faveur de pratiques durables d'utilisation des sols, y compris le boisement, le reboisement et l'agriculture durable, ainsi que la protection et la conservation des ressources en eau dans la	Sensibilisation et engagement du public : prévoir qu'il y aura un niveau élevé de sensibilisation et d'engagement du public par rapport aux questions liées au	Un soutien public limité :	Atténuer ce risque en mettant en œuvre de vastes campagnes de sensibilisation du public, en s'engageant avec les organisations de la société civile et en impliquant les communautés locales dans la conception et la mise en œuvre	



	région.	changement climatique, ce qui conduira à un soutien accru des initiatives parlementaires et à des changements de comportement en faveur de pratiques respectueuses de l'environnement.		des initiatives de lutte contre le changement climatique.	
4º et 5º année	8. Faire un suivi et évaluer les progrès accomplis : Développer un cadre de suivi et d'évaluation solide pour suivre la mise en œuvre et l'impact des initiatives parlementaires, en assurant la responsabilité et en identifiant les domaines d'amélioration.	Avancées technologiques: prévoir des progrès constants dans les technologies d'énergie propre, les pratiques de gestion durable des terres et les méthodes de collecte de données, permettant une mise en œuvre plus efficace des initiatives parlementaires.	Obstacles technologiques :	Atténuer ce risque en investissant dans la recherche et le développement, en promouvant le transfert de technologies et les programmes de renforcement des capacités, et en encourageant les partenariats avec les fournisseurs de technologies afin de surmonter les obstacles technologiques et de garantir l'accès à des solutions innovantes.	



5<sup>e</sup> but : Renforcer l'engagement du personnel à \_% grâce à des programmes de développement professionnel, un environnement de travail favorable et des possibilités d'évolution de carrière au sein du Secrétariat d'ici à 2028.

Période	Stratégies	Présupposés	Risques	Mesures d'atténuation	Responsabilité
	Aligner la structure organisationnelle du FP SADC sur la stratégie.	La direction et l'équipe de gestion sont engagées dans le changement organisationnel et sont prêtes à soutenir les efforts de restructuration.	La résistance au changement de la part des membres du personnel qui peuvent appréhender les perturbations potentielles de leurs rôles et responsabilités actuels.	Communiquer la raison d'être de la réorganisation structurelle et impliquer les membres du personnel dans le processus de prise de décision afin de répondre aux préoccupations et de susciter l'adhésion.	
	Aligner les aptitudes et les compétences des membres du personnel sur les efforts stratégiques du FP SADC.	Les membres du personnel sont réceptifs aux possibilités de développement des compétences et sont prêts à s'engager dans l'apprentissage et l'amélioration continus.	La disponibilité limitée des ressources pour la mise en œuvre de programmes complets de développement des compétences.	Établir des priorités et affecter des ressources à des initiatives ciblées de développement des compétences sur la base des priorités stratégiques de l'organisation et de l'évaluation des besoins du personnel.	
1 <sup>re</sup> année	Mettre en place un système de gestion des performances qui fournisse des attentes claires, un retour d'information régulier et des possibilités de reconnaissance et de croissance et qui, en fin de compte, favorise l'exécution de la stratégie.	La direction et l'équipe de gestion s'engagent à mettre en œuvre un système de gestion des performances qui met l'accent sur l'amélioration et le développement continus.	La résistance des membres du personnel qui peuvent percevoir le système de gestion des performances comme punitif plutôt que comme un soutien.	Fournir une formation et des conseils aux gestionnaires et aux superviseurs sur la manière de mener des évaluations efficaces des performances et de fournir un retour d'information constructif afin de garantir la cohérence et l'équité du processus.	



Aligner les mécanismes de récompense et de reconnaissance de l'organisation sur l'engagement et les performances du personnel	L'organisation a la capacité de mettre en œuvre et de maintenir un système de récompense et de reconnaissance adapté à ses ressources financières et à ses contraintes budgétaires.	La perception de favoritisme ou d'iniquité dans la distribution des récompenses, conduisant à la démotivation et au désengagement des membres du personnel.	Établir des critères clairs et transparents pour les récompenses et la reconnaissance, en veillant à ce que le processus soit équitable, objectif et conforme aux valeurs et aux objectifs de l'organisation.
Mettre en place un programme complet de développement professionnel comprenant des formations, des ateliers et des opportunités de mentorat afin d'améliorer les compétences et les connaissances du personnel.	Il est supposé qu'il existe un engagement fort en faveur du développement du personnel et une reconnaissance de la valeur d'un programme complet de développement professionnel visant à améliorer les compétences et les connaissances du personnel.	Il existe un risque de ressources limitées, de priorités concurrentes ou de résistance au changement, ce qui pourrait entraver l'établissement et la mise en œuvre efficaces du programme de développement professionnel.	Pour atténuer ce risque, il est important de démontrer les avantages du développement du personnel, d'offrir des incitations à la participation et d'exploiter les partenariats pour assurer la durabilité et l'impact du programme.
Donner accès à des programmes de formation et de certification externes en rapport avec les rôles et les responsabilités des membres du personnel.	Il est supposé que les membres du personnel sont disposés à s'engager dans des programmes de formation et de certification externes, et que l'on reconnaît la valeur de l'accès à des programmes externes pertinents pour l'amélioration des compétences.	Il existe un risque de méconnaissance des programmes externes, de conflits d'horaire ou de résistance à la formation externe, ce qui pourrait entraver l'accès à des programmes externes pertinents.	Pour atténuer ce risque, il est important de promouvoir la valeur des programmes externes, de soutenir la participation et de faciliter l'accès aux programmes de formation et de certification externes pertinents.



Mettre en œuvre un programme de changement de culture pour favoriser une culture de communication ouverte, de collaboration et d'inclusion au sein du Secrétariat afin de créer un environnement de travail favorable et positif.	Il est supposé qu'il existe un engagement en faveur d'une transformation culturelle et une reconnaissance de la valeur de la promotion d'une communication ouverte, de la collaboration et de l'inclusion pour créer un environnement de travail favorable et positif.	Il existe un risque de résistance au changement culturel, de manque de sensibilisation ou de priorités concurrentes, qui pourraient entraver la mise en œuvre efficace du programme de changement culturel.	Pour atténuer ce risque, il est important d'impliquer les parties prenantes dans le processus de changement, d'offrir une formation sur la sensibilisation culturelle et de présenter les avantages tangibles d'un environnement de travail favorable et positif. Élaborer et mettre en œuvre une politique de communication
Mettre en œuvre des programmes de soutien aux employés et des initiatives de bien-être afin de favoriser le bien-être physique, mental et émotionnel des membres du personnel.	L'hypothèse est qu'il existe un engagement en faveur du bien- être du personnel et une reconnaissance de la valeur de la mise en œuvre de programmes d'assistance et d'initiatives de bien-être pour soutenir le bien-être holistique des membres du personnel.	Le risque peut être lié à des ressources limitées pour les initiatives de bien-être, à la stigmatisation de la santé mentale ou à la résistance aux programmes de bien-être, ce qui entraîne des difficultés dans la mise en œuvre efficace des initiatives d'assistance aux employés et de bien-être.	Atténuer ce risque en faisant connaître les programmes de bien-être, en fournissant des ressources pour le soutien de la santé mentale et en promouvant les avantages d'un bien-être holistique pour les membres du personnel.
Élaborer un plan de carrière clair avec des possibilités d'avancement et de progression bien définies au sein du Secrétariat.	L'hypothèse est qu'il existe un engagement en faveur du développement de carrière et une reconnaissance de l'importance d'offrir des possibilités claires d'avancement et de progression au sein du Secrétariat.	Le risque peut être lié à des possibilités d'avancement limitées, à un manque de clarté dans les parcours de carrière ou à une résistance au changement, ce qui entraîne des difficultés dans l'élaboration et la mise en œuvre effectives du cadre de parcours de carrière.	Atténuer ce risque en dispensant une formation sur la planification des carrières, en mettant en évidence les avantages de l'avancement professionnel et en facilitant les possibilités d'amélioration des compétences et de progression au sein du



			Secrétariat.
Mettre en œuvre un système solide de gestion des performances pour stimuler l'exécution de la stratégie et créer des plans de développement personnalisés pour les membres du personnel.	L'hypothèse est qu'il existe un engagement en faveur de la gestion des performances et une reconnaissance de la valeur de la mise en œuvre d'un système solide pour stimuler l'exécution de la stratégie et créer des plans de développement personnalisés pour les membres du personnel.	Le risque peut être lié à des ressources limitées pour la gestion des performances, à un manque d'adhésion ou à une résistance aux plans de développement personnalisés, ce qui entraîne des difficultés dans la mise en œuvre effective du système de gestion des performances.	Atténuer ce risque en offrant une formation sur la gestion des performances, en impliquant les parties prenantes dans le processus et en promouvant les avantages des plans de développement personnalisés pour les membres du personnel.
Renforcer les structures de gouvernance et promouvoir l'adhésion aux normes juridiques et aux principes des droits de l'homme.	L'hypothèse est qu'il existe un engagement en faveur du renforcement de la gouvernance et une reconnaissance de la valeur de la promotion de l'adhésion aux normes juridiques et aux principes des droits de l'homme au sein du Secrétariat.	Le risque peut être lié à la résistance aux changements de gouvernance, à la méconnaissance des normes juridiques ou à des priorités concurrentes, ce qui entraîne des difficultés pour renforcer efficacement les structures de gouvernance et promouvoir l'adhésion aux normes juridiques et aux principes des droits de l'homme.	Atténuer ce risque en sensibilisant aux normes juridiques et aux principes des droits de l'homme, en dispensant une formation sur les principes de gouvernance et en mettant en évidence les avantages de l'adhésion aux normes juridiques pour l'organisation. Une formation est dispensée au personnel du FP SADC, au Comité exécutif et aux membres du FP SADC.



	Renforcer les mécanismes de gouvernance et promouvoir la transparence dans les processus de prise de décision.	L'hypothèse est qu'il existe un engagement en faveur de la transparence et de la responsabilité, ainsi qu'une reconnaissance de la valeur du renforcement des mécanismes de gouvernance et de la promotion de la transparence dans les processus de prise de décision au sein du Secrétariat.	Le risque peut être lié à une résistance aux mesures de transparence, à une méconnaissance des mécanismes de gouvernance ou à des intérêts divergents, ce qui entraîne des difficultés pour promouvoir efficacement la transparence dans les processus décisionnels.	Atténuer ce risque en dispensant une formation sur la transparence et la gouvernance, en faisant participer les parties prenantes au processus décisionnel et en promouvant les avantages de la transparence pour l'efficacité de l'organisation.
2° et 3° année	Organiser des consultations avec les parties prenantes et mettre en place des mécanismes de retour d'information afin de répondre aux préoccupations en matière de gouvernance et de renforcer la participation.	L'hypothèse est qu'il existe un engagement à assurer la participation des parties prenantes et une reconnaissance de la valeur des consultations et des mécanismes de retour d'information pour répondre aux préoccupations en matière de gouvernance et renforcer la participation au sein du Secrétariat.	Le risque peut être lié à une participation limitée des parties prenantes, à l'absence de mécanismes de retour d'information ou à une résistance à la participation des parties prenantes, ce qui entraîne des difficultés pour répondre efficacement aux préoccupations en matière de gouvernance et pour renforcer la participation.	Atténuer ce risque en établissant des alliances avec les parties prenantes, en fournissant des plateformes pour le retour d'information et en mettant en évidence les avantages de la participation des parties prenantes pour l'efficacité de l'organisation.
	Mettre en œuvre un programme formel de reconnaissance afin de reconnaître et d'apprécier les contributions, les réalisations et les étapes importantes du personnel au sein de l'organisation.	L'hypothèse est qu'il existe un engagement en faveur de l'appréciation du personnel et une reconnaissance de la valeur de la mise en œuvre d'un programme formel de reconnaissance des contributions, des réalisations et des étapes importantes du personnel au sein de	Le risque peut être lié à une connaissance limitée du programme de reconnaissance, à un manque de ressources ou à une résistance à la reconnaissance formelle, ce qui entraîne des difficultés dans la mise en œuvre effective du programme.	Atténuer ce risque en faisant connaître le programme, en fournissant des ressources pour la reconnaissance et en mettant en évidence les avantages de la reconnaissance des contributions du personnel pour le moral et la motivation de l'organisation.



	l'organisation.		
Offrir des récompenses et des incitations compétitives et basées sur les performances afin de motiver et de retenir les membres du personnel talentueux.	L'hypothèse est qu'il existe un engagement en faveur de la rétention des talents et une reconnaissance de l'intérêt d'offrir des récompenses et des incitations compétitives et basées sur les performances pour motiver et retenir les membres du personnel talentueux au sein du Secrétariat.	Le risque peut être lié à des ressources limitées pour les récompenses et les incitations, à l'absence d'indicateurs de performance ou à une résistance aux programmes d'incitation, ce qui entraîne des difficultés pour motiver et retenir efficacement les membres du personnel talentueux.	Atténuer ce risque en dispensant une formation sur les mesures de performance, en mettant en avant les avantages des programmes d'incitation et en tirant parti de partenariats pour garantir la durabilité et l'impact des récompenses et des incitations.
Fournir des programmes de formation et d'accompagnement en matière de leadership afin d'encourager et de développer les futurs dirigeants au sein du Secrétariat.	L'hypothèse est qu'il existe un engagement en faveur du développement du leadership et une reconnaissance de la valeur de la mise en place de programmes de formation et d'accompagnement pour former et développer les futurs leaders au sein du Secrétariat.	Le risque peut être lié à une connaissance limitée des programmes de leadership, à un manque de ressources ou à une résistance au développement du leadership, ce qui entraîne des difficultés pour soutenir et développer efficacement les futurs dirigeants.	Atténuer ce risque en faisant connaître les programmes de leadership, en fournissant des ressources pour le développement du leadership et en mettant en avant les avantages de former les futurs leaders pour la durabilité de l'organisation.



Encourager l'implication du personnel dans les processus de prise de décision et lui offrir la possibilité de jouer un rôle de leader dans les projets et les initiatives.	L'hypothèse est qu'il existe un engagement en faveur de l'autonomisation du personnel et une reconnaissance de l'importance d'encourager la participation du personnel aux processus décisionnels et de lui offrir des possibilités de jouer un rôle de chef de file au sein du Secrétariat.	Le risque peut être lié à une résistance à l'implication du personnel, à un manque d'opportunités pour des rôles de direction ou à des intérêts concurrents, ce qui entraîne des difficultés pour responsabiliser efficacement les membres du personnel.	Atténuer ce risque en offrant des plateformes pour la participation du personnel, en mettant en avant les avantages de l'autonomisation du personnel et en promouvant la valeur des opportunités de leadership pour l'efficacité de l'organisation.	
Mettre en place et utiliser des mécanismes de retour d'information réguliers, y compris des enquêtes et des groupes de discussion, afin de recueillir l'avis du personnel sur les questions liées au travail, la culture organisationnelle et les besoins en matière de développement professionnel, et prendre des mesures en fonction du retour d'information reçu afin de répondre aux préoccupations, d'apporter des améliorations et de démontrer un engagement en faveur de la participation et du développement du personnel.	L'hypothèse est qu'il existe un engagement en faveur du retour d'information et de la participation du personnel, ainsi qu'une reconnaissance de la valeur de la mise en place et de l'utilisation de mécanismes de retour d'information réguliers afin de recueillir les commentaires du personnel et de prendre des mesures en fonction des commentaires reçus.	Le risque peut être lié à une participation limitée aux mécanismes de retour d'information, à l'absence d'action sur le retour d'information ou à la résistance au changement, ce qui entraîne des difficultés dans l'utilisation efficace du retour d'information du personnel pour l'amélioration de l'organisation.	Atténuer ce risque en offrant des incitations à la participation au retour d'information, en mettant en valeur les avantages des mécanismes de retour d'information et en démontrant un engagement à améliorer l'organisationen se fondant sur l'avis du personnel.	



4º et 5º année	Mettre en œuvre des modalités de travail flexibles, des options de travail à distance et des politiques qui favorisent un bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée pour les membres du personnel.	L'hypothèse est qu'il existe un engagement en faveur de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, et une reconnaissance de la valeur de la mise en œuvre d'arrangements de travail flexibles et d'options de travail à distance pour soutenir le bien-être des membres du personnel.	Le risque peut être lié à une résistance aux formules de travail flexibles, à l'absence de politiques d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée ou à des intérêts divergents, ce qui entraîne des difficultés dans la mise en œuvre effective de formules de travail favorables.	Atténuer ce risque en proposant des formations sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, en sensibilisant aux options de travail flexible et en promouvant les avantages d'un régime de travail favorable au bien-être du personnel.	
	Fournir des ressources et un soutien pour gérer la charge de travail, le stress et les engagements personnels afin de promouvoir le bien-être général.	L'hypothèse est qu'il existe un engagement en faveur du bien- être du personnel et une reconnaissance de l'importance de fournir des ressources et un soutien pour gérer la charge de travail, le stress et les engagements personnels afin de promouvoir le bien-être général.	Le risque peut être lié à des ressources limitées pour le soutien au bien-être, à un manque de sensibilisation à la gestion du stress ou à une résistance aux programmes de bien-être, ce qui entraîne des difficultés pour promouvoir efficacement le bien-être du personnel.	Atténuer ce risque en fournissant des ressources pour la gestion du stress, en mettant en avant les avantages des programmes de bien-être et en promouvant un environnement de travail favorable pour les membres du personnel.	



	6e but : Garantir des ressources	financières à hauteur de	USD en montant cumulé pour	les opérations du FP SADC d'ici à 20	028.
Période	Stratégies	Présupposés	Risques	Mesures d'atténuation	Responsabilité
	Diversifier ses sources de financement, en explorant des mécanismes de financement innovants.	Il est supposé qu'il existe une volonté d'explorer et d'adopter des mécanismes de financement innovants, en reconnaissant l'importance de la diversification des sources de financement pour un soutien financier durable.	Le risque peut être lié à une résistance au changement, à une méconnaissance des mécanismes de financement innovants ou à une capacité de mise en œuvre limitée, ce qui entraîne des difficultés pour diversifier efficacement les sources de financement. L'autre risque concerne la fatigue des bailleurs de fonds,	Pour atténuer ce risque, il est important de fournir une formation sur les financements innovants, d'impliquer les parties prenantes dans le processus d'exploration et de présenter les avantages de la diversification des sources de financement pour une viabilité à long terme. L'accent est mis sur l'impact élevé des interventions du programme.	
1 <sup>re</sup> année	Plaider en faveur d'un soutien financier accru de la part des États membres afin de garantir une mise en œuvre durable de ses programmes et initiatives.	Il est supposé qu'il existe un engagement à plaider en faveur d'un soutien financier accru de la part des États membres, en reconnaissant le rôle essentiel d'un financement durable dans la mise en œuvre du programme.	Le risque peut être lié à un soutien limité de la part des États membres, à des priorités concurrentes ou à une résistance à des engagements financiers accrus, ce qui pose des problèmes pour plaider efficacement en faveur d'un soutien financier durable.	Pour atténuer ce risque, il est important d'établir des alliances avec les États membres, de fournir des preuves de l'impact du programme et de s'engager dans des efforts de plaidoyer stratégique afin de promouvoir un soutien financier plus important pour une mise en œuvre durable.	



re pa ré de so	Garantir d'autres sources de evenus et renforcer les partenariats avec les acteurs égionaux afin de réduire la lépendance à l'égard des ources de financement externes.	Il est supposé qu'il existe une reconnaissance de la nécessité de réduire la dépendance à l'égard des sources de financement externes et une volonté de garantir d'autres sources de revenus par le biais de partenariats renforcés avec les parties prenantes régionales.	Le risque peut être lié à des possibilités de partenariat limitées, à une résistance à la collaboration ou à des difficultés à identifier d'autres sources de revenus, ce qui entraîne des difficultés à réduire la dépendance à l'égard des sources de financement externes.	Pour atténuer ce risque, il est important de procéder à des évaluations approfondies des possibilités de partenariat, de fournir une formation sur le développement des partenariats et de mettre en évidence les avantages mutuels d'une dépendance réduite à l'égard des sources de financement extérieures.  Explorer les possibilités de financement participatif.
év fii cc gc oi le	dentifier et mobiliser un large ventail de sources de inancement potentielles, y ompris les subventions ouvernementales, les organisations internationales, es partenariats avec le secteur vrivé et les donateurs individuels.	Il est supposé qu'il y a un engagement à mobiliser diverses sources de financement et une reconnaissance de la valeur de l'exploitation de diverses voies pour le soutien financier.	Le risque peut être lié à une connaissance limitée des sources de financement potentielles, à des difficultés pour les mobiliser ou à une résistance à la diversification des sources de financement, ce qui entraîne des difficultés pour identifier et mobiliser efficacement diverses sources de financement.	Pour atténuer ce risque, il est important de fournir des ressources pour financer la recherche, de renforcer les capacités de mobilisation et de mettre en évidence les avantages de la diversification des sources de financement pour la viabilité de l'organisation. Élaborer une stratégie de mobilisation de fonds et employer un responsable de la mobilisation de fonds de haut niveau.



Élaborer des stratégies de mobilisation de fonds ciblées, adaptées à chaque source de financement, afin de maximiser le soutien financier apporté aux opérations.	Il est supposé qu'il y a un engagement à développer des stratégies de collecte de fonds ciblées et une reconnaissance de la valeur de l'adaptation des approches pour maximiser le soutien financier de chaque source de financement.	Le risque peut être lié à une capacité limitée d'élaboration de stratégies, à des difficultés d'adaptation des approches ou à une résistance à la collecte de fonds ciblée, ce qui entraîne des difficultés pour maximiser le soutien financier aux opérations.	Pour atténuer ce risque, il est important de fournir une formation sur les stratégies de collecte de fonds, d'impliquer les parties prenantes dans le processus de planification et de présenter les avantages d'approches personnalisées pour la viabilité financière.	
Établir et entretenir des relations à long terme avec les bailleurs de fonds et les partenaires financiers existants afin de garantir un soutien financier durable au fil des ans.	Il est supposé qu'il y a un engagement à établir des relations et une reconnaissance de la valeur de la garantie d'un soutien financier durable par le biais de partenariats à long terme avec les donateurs et les partenaires de financement existants.	Le risque peut être lié à des difficultés dans le maintien des relations, à des ressources limitées pour la gestion du partenariat ou à une résistance aux engagements à long terme, ce qui entraîne des difficultés pour obtenir un soutien financier durable.	Pour atténuer ce risque, il est important d'allouer des ressources à la gestion des partenariats, de prévoir des incitations pour les engagements à long terme et de mettre en évidence les avantages d'un soutien financier durable pour la continuité du programme.	
Fournir des mises à jour régulières sur l'impact du financement et faire preuve de responsabilité et de transparence dans la gestion financière afin de renforcer la confiance des donateurs.	Il est supposé qu'il y a un engagement en faveur de la transparence et de la responsabilité, et une reconnaissance de l'importance de fournir des mises à jour régulières sur l'impact du financement pour renforcer la confiance des donateurs.	Le risque peut être lié à des difficultés dans l'établissement des rapports d'impact, à des ressources limitées pour les mesures de transparence ou à une résistance à l'obligation de rendre des comptes, ce qui entraîne des difficultés pour gagner la confiance des donateurs.	Pour atténuer ce risque, il est important d'investir dans des systèmes de rapports d'impact, d'offrir une formation sur les mesures de transparence et de mettre en avant les avantages de la responsabilité pour gagner la confiance des donateurs.	



	Investir dans une équipe spécialisée dans l'élaboration de demandes de subventions et de propositions afin de rechercher des possibilités de financement auprès de diverses organisations et institutions octroyant des subventions. L'équipe sera dirigée par un responsable de la collecte de fonds.	Il est supposé qu'il y a un engagement à investir dans l'élaboration de demandes de subventions et de propositions, en reconnaissant l'importance de rechercher des opportunités de financement auprès des organisations et des institutions qui accordent des subventions.	Le risque peut être lié à des ressources limitées pour l'investissement dans l'équipe, à des difficultés dans l'élaboration des propositions ou à une résistance à l'obtention de subventions, ce qui entraîne des difficultés à poursuivre efficacement les opportunités de financement.	Le risque peut être lié à des ressources limitées pour l'investissement dans l'équipe, à des difficultés dans l'élaboration des propositions ou à une résistance à l'obtention de subventions, ce qui entraîne des difficultés à poursuivre efficacement les opportunités de financement.
2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup>	Élaborer des propositions de subventions et des demandes de financement convaincantes qui correspondent aux priorités stratégiques et aux objectifs des donateurs potentiels.	Il est supposé qu'il y a un engagement à développer des propositions convaincantes et une reconnaissance de la valeur de l'alignement des demandes de financement sur les priorités et les objectifs stratégiques des donateurs potentiels.	Le risque peut être lié à des difficultés d'alignement des propositions, à une capacité limitée d'élaboration des demandes ou à une résistance à l'alignement stratégique, ce qui entraîne des difficultés pour obtenir un soutien financier.	Pour atténuer ce risque, il est important de dispenser une formation sur l'alignement des propositions, d'impliquer les parties prenantes dans le processus d'élaboration et de mettre en évidence les avantages de l'alignement stratégique pour la réussite des demandes de financement.
année	Élaborer un plan global de viabilité financière décrivant des stratégies de génération de revenus, de gestion des coûts et de stabilité financière à long terme.	Il est supposé qu'il existe une reconnaissance de la nécessité d'une viabilité financière et un engagement à élaborer un plan global décrivant les stratégies de génération de revenus et de stabilité à long terme.	Le risque peut être lié à des difficultés dans l'élaboration du plan, à des ressources limitées pour les stratégies de durabilité ou à une résistance à la planification à long terme, ce qui entraîne des difficultés pour atteindre la stabilité financière.	Pour atténuer ce risque, il est important de fournir des ressources pour l'élaboration des plans, de renforcer les capacités en matière de stratégies de durabilité et de mettre en évidence les avantages d'une planification financière à long terme pour la stabilité de l'organisation.



Procéder à des évaluations et à des prévisions financières régulières afin de garantir la santé et la viabilité financières de l'organisation.	Il est supposé qu'il existe un engagement en faveur de l'évaluation et de la prévision financières, reconnaissant l'importance d'assurer la santé financière et la durabilité de l'organisation.	Le risque peut être lié à des difficultés d'évaluation et de prévision, à des ressources limitées pour l'analyse financière ou à une résistance à la planification financière, ce qui entraîne des difficultés pour assurer la viabilité financière.	Pour atténuer ce risque, il est important d'investir dans des outils d'analyse financière, d'offrir une formation sur les prévisions et de présenter les avantages de la planification financière pour la santé et la durabilité de l'organisation.
Explorer les possibilités de partenariats public-privé afin de garantir des ressources financières durables, en tirant parti de l'expertise et des ressources des partenaires du secteur privé pour un profit mutuel.	Il est supposé qu'il existe une volonté d'explorer les partenariats public-privé et une reconnaissance de la valeur de l'effet de levier de l'expertise et des ressources du secteur privé pour un soutien financier durable.	Le risque peut être lié à des possibilités de partenariat limitées, à des difficultés d'identification des avantages mutuels ou à une résistance à la collaboration, ce qui entraîne des difficultés pour obtenir des ressources financières durables.	Pour atténuer ce risque, il est important de procéder à des évaluations approfondies des possibilités de partenariat, de dispenser une formation sur l'identification des avantages mutuels et de présenter les avantages des partenariats public-privé en vue d'un soutien financier durable.
Développer des initiatives et des projets de collaboration qui correspondent aux intérêts et aux objectifs de responsabilité sociale des entreprises des partenaires potentiels du secteur privé.	Il est supposé qu'il y a un engagement à développer des initiatives de collaboration et une reconnaissance de la valeur de l'alignement des projets sur les intérêts et les objectifs de responsabilité sociale des entreprises des partenaires potentiels du secteur privé.	Le risque peut être lié à des difficultés d'alignement des projets, à des ressources limitées pour la collaboration ou à une résistance à la responsabilité sociale des entreprises, ce qui entraîne des difficultés pour obtenir des partenariats avec le secteur privé.	Pour atténuer ce risque, il est important de fournir des ressources pour l'alignement des projets, de renforcer les capacités de collaboration et de mettre en avant les avantages de la responsabilité sociale des entreprises dans le cadre de partenariats réussis.
Fournir des programmes de formation et de renforcement des capacités aux membres du	Il est supposé qu'il existe un engagement en faveur du développement du	Le risque peut être lié à des problèmes de renforcement des capacités, à des	Pour atténuer ce risque, il est important d'investir dans les ressources de développement



Élaborer et mettre en œuvre un cadre solide pour l'établissement de rapports sur l'impact afin de démontrer les résultats tangibles et la valeur du soutien financier aux donateurs potentiels et existants.  Il est supposé qu'il existe un engagement en faveur de l'établissement de rapports sur l'impact afin de démontrer les résultats tangibles et la valeur du soutien financier aux donateurs potentiels et existants.  Améliorer la communication et l'interaction avec les parties prenantes, en présentant les réalisations de l'organisation et l'impact des ressources financières sur ses opérations et ses initiatives.  Le risque peut être lié à des difficultés dans la mesure de l'impact, à des ressources limitées pour l'établissement de rapports, ou à une résistance à l'établissement de rapports, ou à une résistance à l'établissement de rapports, ce qui entraîne des difficultés pour d'emontrer efficacement la valeur du soutien financier.  Le risque peut être lié à des pour l'établissement de rapports, ou à une résistance à l'établissement de rapports, ou à une résistance à des respourts, ce qui entraîne des difficultés pour l'etablissement de rapports, ou à une résistance à l'établissement de rapports, ce qui entraîne des difficultés pour présenter efficacement la valeur du soutien financier.  Le risque peut être lié à des protis de vier pour l'établissement de rapports, ce qui entraîne des difficultés pour présenter efficacement la valeur du soutien financier.  Le risque peut être lié à des problèmes de communication su l'etablissement de rapports sur l'etablissement de rapports sur l'établissement de rapports sur l'établissement de rapports sur l'établissement de rapports et de présenter les avantages de l'établissement de rapports sur l'établissement de rapports et de présenter les avantages de l'établissement de rapports et	4º et 5º année	personnel impliqués dans la mobilisation des ressources, la collecte de fonds et l'engagement des donateurs, afin d'améliorer leurs compétences et leur efficacité dans l'obtention de ressources financières.	personnel et une reconnaissance de la valeur des programmes de formation et de renforcement des capacités pour améliorer les compétences du personnel en matière de sécurisation des ressources financières.	ressources limitées pour la formation ou à une résistance à l'amélioration des compétences, ce qui entraîne des difficultés pour obtenir efficacement des ressources financières.	du personnel, d'offrir des incitations à la formation et de présenter les avantages de l'amélioration des compétences pour une mobilisation réussie des ressources.	
Améliorer la communication et l'interaction avec les parties prenantes et une reconnaissance de la valeur de la présentation des réalisations de l'organisation et l'impact des ressources financières sur ses opérations et ses initiatives.  engagement à interagir avec les parties prenantes et une reconnaissance de la valeur de la présentation des réalisations et de l'impact financier pour renforcer la confiance et le soutien des parties  engagement à interagir avec les parties problèmes de communication, à des ressources limitées pour l'interaction ou à une résistance à la transparence, ce qui entraîne des difficultés pour présenter efficacement les réalisations et l'impact financier.		cadre solide pour l'établissement de rapports sur l'impact afin de démontrer les résultats tangibles et la valeur du soutien financier aux donateurs potentiels et	engagement en faveur de l'établissement de rapports sur l'impact et une reconnaissance de la valeur de la démonstration des résultats tangibles de l'aide financière aux donateurs	difficultés dans la mesure de l'impact, à des ressources limitées pour l'établissement de rapports, ou à une résistance à l'établissement de rapports, ce qui entraîne des difficultés pour démontrer efficacement la	important d'investir dans des outils de mesure de l'impact, de fournir une formation sur l'établissement de rapports et de présenter les avantages de l'établissement de rapports sur l'impact pour gagner la	
		l'interaction avec les parties prenantes, en présentant les réalisations de l'organisation et l'impact des ressources financières sur ses opérations	engagement à interagir avec les parties prenantes et une reconnaissance de la valeur de la présentation des réalisations et de l'impact financier pour renforcer la confiance et le	problèmes de communication, à des ressources limitées pour l'interaction ou à une résistance à la transparence, ce qui entraîne des difficultés pour présenter efficacement	problèmes de communication, à des ressources limitées pour l'interaction ou à une résistance à la transparence, ce qui entraîne des difficultés pour présenter efficacement les réalisations et l'impact	



## 9. CADRE DE SUIVI ET D'EVALUATION DANS LA PERSPECTIVE DE L'EXECUTION DE LA STRATEGIE DU FP SADC

Le cadre de suivi et d'évaluation de la stratégie du FP SADC est une composante essentielle de l'évaluation de l'efficacité et de l'impact de la stratégie. Ce cadre englobe le suivi et l'évaluation systématiques des réalisations, des résultats et des impacts, ce qui permet de comprendre l'avancement de la stratégie et l'ampleur de son influence sur les parties prenantes. Les réalisations représentent les effets immédiats et à court terme des initiatives stratégiques, tandis que les résultats signifient les changements plus larges et à moyen terme résultant de ces réalisations. Le plan d'impact se penche sur les effets à long terme et les changements transformateurs induits par la stratégie. En évaluant ces éléments, le cadre permet un examen approfondi de l'exécution de la stratégie, offrant des indications sur la capacité de la stratégie à atteindre les objectifs fixés et sur ses implications pour les parties prenantes. Cette section joue un rôle essentiel en garantissant la responsabilité, l'apprentissage et l'amélioration continue, ce qui permet au FP SADC de prendre des décisions et de procéder à des ajustements en connaissance de cause afin d'optimiser son impact à long terme et sa valeur pour les parties prenantes.

## 9.1 PLAN DE REALISATIONS

Les réalisations sont les effets immédiats et à court terme de la mise en œuvre des initiatives stratégiques, en particulier au cours de l'année de mise en œuvre. Cette section souligne l'importance de ces réalisations dans l'évaluation de l'impact initial des efforts stratégiques et met en évidence leur rôle dans la prise de décision et les ajustements potentiels pour assurer l'alignement sur les objectifs de la stratégie. Cette définition est spécifiquement liée à la stratégie du FP SADC et fournit un cadre pour l'évaluation des premiers résultats de ses actions stratégiques.

				Objectif	s des réa	lisations	5			Bu	dget			
Réf. du but	Réalisations	Mesure	2024	2025	2026	2027	2020	USD 000	Responsabilité					
			2024	2025	2026	2027	2028	2024	2025	2026	2027	2028	Total 5 ans	
G1	Programmes de renforcement des capacités élaborés	Nombre de programmes												
G1	Rapports de recherche soumis aux députés	Nombre de rapports												
G1	Formation et ateliers sur les travaux parlementaires organisés	Nombre d'ateliers												
G1	Programmes de mentorat et de coaching lancés	Nombre de députés jumelés dans le cadre des programmes de												



		mentorat et de coaching						
G1	Cadre de suivi et d'évaluation mis en œuvre	Pourcentage de mise en œuvre						
G1	Des politiques nationales alignées sur les objectifs régionaux	Nombre d'États membres dont les politiques s'alignent sur les objectifs régionaux						
G1	Programmes de développement social mis en œuvre	Pourcentage de mise en œuvre						
G1	Mécanismes de résolution des conflits développés	Pourcentage de réalisation						
G1	Initiatives conjointes menées	Nombre d'initiatives conjointes						
G1	Implication parlementaire accrue dans la prise de décision	Pourcentage d'augmentation						
G2	Programmes de renforcement des capacités et initiatives de soutien au plaidoyer élaborés	Nombre de programmes et d'initiatives de soutien						
G2	Des politiques de soutien à l'intégration et à la coopération régionales sont élaborées	Pourcentage de toutes les politiques élaborées						
G2	Des pratiques durables et des programmes environnementaux sont préconisés	Nombre de documents soumis						



G2	Accès à la recherche et au soutien politique fourni	Nombre de députés utilisant la recherche, l'analyse de données et les notes d'information pour le plaidoyer et la prise de décision.						
G2	Forums et ateliers à fort impact organisés	Nombre d'ateliers et de conférences organisés						
G2	Des plateformes de partage des connaissances ont été mises en place	Pourcentage du personnel parlementaire utilisant la plateforme de partage des connaissances						
G2	Renforcement des partenariats et de l'influence sur les politiques régionales	Nombre de reconnaissances officielles reçues						
G2	Infrastructures et plateformes numériques mises en place	Pourcentage d'utilisation des plateformes en ligne						
G2	Transparence parlementaire et participation citoyenne renforcées	Enquêtes sur la participation des parties prenantes réalisées						
G2	Résolution des conflits et efforts de médiation entrepris	Pourcentage de réussite dans la résolution des conflits entre les États membres						
G2	Campagnes de sensibilisation du public lancées	Nombre de campagnes de sensibilisation lancées						
G2	Suivi des performances et mécanisme de	Pourcentage de mise en œuvre						



	retour d'information mis en œuvre							
G2	Programmes de reconnaissance officiels mis en place	Nombre de cérémonies de reconnaissance organisées						
G3	Plans d'urgence et stratégies de résilience élaborés	Pourcentage de réussite dans l'atténuation des risques environnementaux et les mesures d'adaptation mises en œuvre						
G3	Cadre de gestion des risques mis en œuvre	Pourcentage de mise en œuvre						
G3	Cadre d'élaboration des rapports établi	Pourcentage de mise en œuvre						
G3	Partenariats de collaboration établis	Protocoles d'accord signés						
G4	Structure organisationnelle alignée sur les objectifs stratégiques	Pourcentage de réalisation						
G4	Compétences et aptitudes du personnel renforcées	Pourcentage d'achèvement de l'exercice						
G4	Système de gestion des performances mis en œuvre	Pourcentage de mise en œuvre						
G4	Mécanismes de récompense et de	Taux de rétention du personnel						
	reconnaissance renforcés	Indice de mobilisation du personnel						



G4	Programme de développement professionnel lancé	Niveau moyen de performance du personnel atteint						
G4	Accès à des programmes de formation et de certification externes	Pourcentage de participation du personnel à des programmes de formation et de certification externes						
G4	Programme de transformation culturelle mis en œuvre	Pourcentage d'alignement de la culture actuelle sur la culture préférée						
G4	Programmes de soutien aux employés et initiatives en matière de bien-être mis en place	Pourcentage d'utilisation des programmes d'assistance et de retour d'information sur les initiatives en matière de bien-être						
G4	Cadre d'évolution de carrière défini	Pourcentage moyen de couverture de la succession atteint						
G4	Structures de gouvernance renforcées	Pourcentage d'adhésion aux normes juridiques et aux principes des droits de l'homme						
G4	Consultations des parties prenantes et mécanismes de retour d'information mis en œuvre	Nombre d'exercices de consultation des parties prenantes						
G4	Les futurs leaders formés et développés	Pourcentage de participation à des programmes de formation et de coaching en matière de leadership						



G4	Arrangements de travail flexibles et politiques d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée	Pourcentage d'utilisation de formules de travail flexibles									
G4	Ressources et soutien pour le bien- être fournis	Retour d'information positif du personnel sur l'efficacité des ressources									
G5	Des sources de financement	Source de financement 1 en USD 000 Source de financement 2 en									
	diversifiées	USD 000 Source de financement 3 en USD 000									
G5	Total des fonds diversifiés mobilisés	Financement total en USD 000									
G5	Plaidoyer en faveur d'un soutien financier accru	Augmentation totale du soutien financier des États membres en USD 000									
G5	Une équipe dévouée à l'élaboration de demandes de subventions et de propositions	Pourcentage de conversion de la proposition de financement soumise									
G5	Des propositions de subventions convaincantes élaborées	Nombre de propositions élaborées									
G5	Partenariats public- privé conclus	Protocole d'accord signé									
	Coût total									 	



## 9.2 PLAN DE RESULTATS

Dans le contexte de la gestion intégrée axée sur les résultats (IRBM), les résultats font référence aux effets spécifiques, mesurables et intermédiaires que le FP SADC vise à atteindre grâce à la mise en œuvre de son plan stratégique. Ces résultats servent d'indicateurs clés des progrès accomplis et permettent de comprendre clairement les avancées réalisées dans des domaines essentiels tels que l'efficacité parlementaire, le renforcement des capacités des députés et du personnel parlementaire, l'alignement des politiques nationales sur les objectifs régionaux, l'élaboration d'une législation et de politiques fondées sur des données probantes, ainsi que la gouvernance et la transparence. En faisant le suivi de ces résultats, l'organisation peut évaluer l'efficacité de ses stratégies et prendre des décisions en connaissance de cause pour que le plan atteigne les objectifs fixés.

Déf de le réalisation	Indicateur	Dándhat	Manusa	Unité de		Objecti	fs des r	ésultats		Déférence de llimment
Réf. de la réalisation	de résultat	Résultat	Mesure	quantité	2024	2025	2026	2027	2028	Référence de l'impact
		Efficacité	Nombre moyen d'initiatives législatives adoptées avec succès par État membre	Nombre moyen d'initiatives législatives						
	1	parlementaire accrue	Amélioration de la perception du public et de sa confiance dans les institutions parlementaires	Indice de satisfaction des parties prenantes						
	2	Capacité renforcée des députés et du personnel parlementaire	Pourcentage d'amélioration dans l'application des compétences acquises dans les fonctions parlementaires	Pourcentage (%)						
	3	Alignement des politiques nationales sur les	Nombre de politiques nationales alignées sur les objectifs régionaux	Nombre de politiques						
	3	objectifs régionaux	Notes de conformité avec les recommandations de la politique régionale	Notes de conformité						
	4	Élaboration de lois et de politiques fondées sur des données probantes	Taux d'adoption des recommandations fondées sur des données probantes dans l'élaboration des politiques	Pourcentage d'adoption par an (%/an)						



	Nombre de notes politiques et de rapports de recherche fondés sur des données probantes produits	Nombre de notes politiques et de rapports de recherche par an		
	Notes sur les indices de gouvernance et de transparence	Note de transparence en pourcentage		
Gouverr transpar		Nombre de mesures mises en œuvre par an		
	Retour d'information des enquêtes auprès des parties prenantes sur les niveaux perçus de gouvernance et de transparence	Indice de mobilisation des parties prenantes		

## 9.3 PLAN D'IMPACT

Le suivi des impacts à long terme de la mise en œuvre du plan stratégique implique l'évaluation des progrès soutenus et du succès global des initiatives liées à l'intégration et à la collaboration régionales, ainsi qu'à l'amélioration de l'efficacité législative. Des indicateurs spécifiques sont utilisés pour mesurer la réduction des inégalités sociales, le renforcement de la coopération régionale, ainsi que l'efficacité et l'impact des processus législatifs. Ces mesures fournissent des indications précieuses sur les effets durables du plan stratégique, en guidant la prise de décision et l'affectation des ressources afin de susciter des changements positifs et durables au sein du FP SADC et de la région au sens large.



Réf. du	Indicateur	lmamaat	Magura	Unité de aventité	Objectif de l'impact						
résultat	d'impact	Impact	Mesure	Unité de quantité	2024	2025	2026	2027	2028		
2	1	Développement social et inclusion	Participation et représentation accrues des groupes marginalisés dans les processus de prise de décision	Pourcentage d'augmentation de la participation et de la représentation (%)							
		Intégration et	Niveau d'alignement des politiques nationales sur les objectifs régionaux	Pourcentage d'adoption de normes et de réglementations communes							
2, 3	2, 3 <b>2</b>	collaboration régionales	Niveau de collaboration dans des domaines tels que la sécurité, le développement d'infrastructures et la préservation de l'environnement par-delà les frontières	Pourcentage de coopération transfrontalière							
1, 2, 4	3	Amélioration de l'efficacité	Efficacité des processus législatifs	Délai d'examen et d'approbation de la législation en semaines							
	législative		Amélioration de la perception et de la confiance du public	Indice de confiance en pourcentage (%)							